

Reflets



Plus d'infos sur votre ville : www.ville-verson.fr

Le Mois à Verson directement chez vous

Si vous souhaitez être informés des animations proposées par la mairie et par les associations, vous pouvez recevoir «Le Mois à Verson» directement sur votre messagerie électronique. Pour ce faire, il vous suffit d'envoyer par courriel votre demande à :
invarenne-mairie.verson@orange.fr



Edito	p3
Le tout en images	p4
Actions municipales :	
Ecoquartier : point d'étape	p6
Tarifs de location des salles	p6
Budget : présentation simplifiée	p7
8 avril 2010 : cérémonie de fin de jumelage avec la 3 ^{ème} compagnie	p8
Historique du quartier Koenig	p9
Entrée Est : rue du Général Leclerc, point sur les travaux	p10
Le service d'accompagnement des Bus Verts	p10
Saint-Germain 2010 : sous un soleil radieux !	p11
Vie communale	p12
Communauté de communes :	
Anime Tes Vacances (ATV) : été 2010	p14
Collecte sélective en porte à porte	p14
Retour sur le centre de loisirs du printemps	p14
Scot : le Schéma de Cohérence Territoriale	p15
Ecoles :	
Parents à Verson : déjà la fin de l'année scolaire	p16
Garderie périscolaire : fin des préfabriqués	p16
La prévention routière à l'école	p16
Ecole maternelle Françoise Dolto	p17
Carnaval à l'école maternelle	p17
Ecole élémentaire Victor Hugo : classe de neige des CM1 à Valloire	p18
Collège : entre activités et projets	p19
Espace Senghor :	
Mars 2010 : les Rencontres Francophones se penchent sur 50 ans d'indépendances africaines	p20
L'été à la bibliothèque	p20
Rencontre d'auteur	p20
Exposition : histoire citée, cité d'histoire, une ville en transit	p21
Bibliothèque municipale : les coups de cœur de l'équipe	p22
Saison 2 : les Incorruptibles	p23
Josette et Annie racontent... les contes traditionnels	p23
Vie associative	p24
Formalités administratives	p30
Histoire locale	p31
Etat civil	p31

Directeur de la publication :

Michel Marie

Adjointe au Maire chargée de la publication :

Marie-Hélène Brioul

Chargée de communication :

Ingrid Varenne

Remerciements aux écoles et à tous les présidents et responsables d'associations, ainsi qu'au groupe de correctrices.

Site internet : www.ville-verson.fr

Courriel : mairie.verson@orange.fr

Crédit photos : mairie de Verson

édito

Avec ce numéro « relooké » du mois de juin, s'achève un premier semestre d'activités municipale et associative particulièrement riche.

En mars, l'acte majeur de la vie communale est le vote budget. Celui-ci a été adopté par le conseil municipal à l'unanimité. Reprenant les conclusions du débat d'orientation budgétaire, il répond aux défis de notre petite ville : aménagement urbain, modernisation de nos équipements, valorisation de notre patrimoine, développement durable, solidaire et maîtrisé du logement.

Ce budget 2010 a été élaboré sans augmentation de la fiscalité locale. Je vous rappelle que les taux des impôts locaux n'ont pas bougé depuis 2003 et que nous sommes dans une situation financière plutôt favorable pour l'avenir et surtout face à la crise. Notre endettement est très faible et nous tenons toujours le cap de la maîtrise de nos dépenses de fonctionnement.

Je vous signale aussi que le budget 2010 de la communauté de communes a été élaboré sans augmentation des impôts sur les ménages. Nos délégués ont fait observer que cette fiscalité était inégalitaire entre les habitants de nos trois communes pour les mêmes services rendus, et ce, au détriment des versonnais.

Depuis début mai, les rendez-vous associatifs se succèdent comme chaque année. Pas un week-end sans invitation à participer comme acteur ou visiteur : foire aux greniers pour les chineurs, Troc'plantes pour les jardiniers, Saint-Germain pour les fidèles du feu d'artifice, Natur'athlon et Vers'Odon pour les sportifs, théâtre pour les artistes...

Je remercie à nouveau tous les bénévoles pour ces moments de vie locale où toutes les générations peuvent se rassembler de manière conviviale et détendue. Ils méritent nos encouragements et notre soutien.

Dans quelques jours, nous allons réceptionner les travaux de restructuration de l'école Victor Hugo. Les premiers à pouvoir bénéficier de l'extension seront les enfants du centre de loisirs intercommunal, en juillet. Je souhaite aux animateurs et aux enfants de profiter pleinement de leurs vacances dans des locaux adaptés et confortables, conçus dans une démarche de développement durable.

Les jeunes d'Anime Tes Vacances ne seront pas en reste car ils auront l'opportunité d'organiser leurs sorties et de pratiquer des activités qui leur permettront de s'épanouir pleinement pendant l'été.

Pour terminer, je voudrais saluer l'investissement depuis plus de 20 ans au service de Verson et des versonnais d'Anne Collin et Charles Binet, maires adjoints, et d'Anne-Marie Burnel, conseillère municipale. Ils viennent tous les trois d'être décorés de la médaille d'honneur régionale, départementale et communale et cela est mérité. Leurs actions au quotidien sont menées pour répondre au plus près à vos besoins. Aux côtés des services municipaux, sachez que vos élus sont à votre écoute. Dans le contexte actuel particulièrement difficile, ils ont à coeur de vous aider à surmonter les difficultés. Ils sont là pour répondre à vos questions ou simplement vous orienter.

Je vous souhaite de profiter pleinement de votre été dans notre ville.

Michel Marie, maire



Michel, notre « maire » à tous, a la modestie des grands ! Il a aussi reçu la médaille pour ses 20 ans d'action municipale !... et, bien que parfois on grince des dents quand il serre nos budgets, il a toujours bien mené son équipe en laissant à chacun la possibilité de s'exprimer librement. Les versonnais voient le travail accompli, les finances saines de la commune et ressentent le bon esprit du groupe qui agit toujours dans le respect et l'intérêt de ses concitoyens.

Merci Michel.
Ta municipalité

le tout en images

Intempéries :

perturbations du trafic



Les intempéries de la fin du mois de décembre et du début janvier ont provoqué certaines perturbations sur les routes. Pourtant, les services techniques étaient présents pour traiter les voies de circulation et sont intervenus tous les matins dès sept heures selon le plan prévu lors de telles conditions météorologiques. Les zones à risques, routes dangereuses ou passages à l'ombre, ont été pris en charge en priorité. Les agents ont réparti de manière équitable le sel et la gestion du stock a été efficace puisqu'aucune rupture n'a interrompu le travail.

Nous remercions l'ensemble des agents des services techniques dirigés par Claude Lebourgeois, pour leur disponibilité et leur efficacité, ainsi que toutes les personnes qui ont fait preuve de solidarité et d'entraide durant les aléas météorologiques.



Troc'plantes dans le parc de la mairie

En mai, un groupe de bénévoles a organisé dans le parc de la mairie le Troc'plantes. Plus d'une trentaine de personnes avaient pris place pour ce Troc'plantes. Les visiteurs sont venus dès l'ouverture. Les jardiniers de France et d'autres professionnels ont su renseigner les amateurs pour effectuer le bon achat selon la configuration de leur jardin. Certaines œuvres d'artistes ont également été exposées.



Repas des anciens 2010

Chaque année, la mairie de Verson invite les retraités de plus de 65 ans à partager le repas des aînés dans la salle des Trois Ormes. Ce dimanche 31 janvier 2010, plus de 250 convives ont apprécié ce repas et passé une agréable journée de rencontre et de partage. Dans son discours de bienvenue, Michel Marie, maire de Verson a fait part des projets de la ville. Mohand Yazi et Hélène Liot, doyens de l'assemblée, ont été mis à l'honneur et ont reçu quelques présents offerts par la commune.

Le maire remercie les bénévoles du repas des anciens

Mardi 16 mars, Michel Marie, maire de Verson, a réuni au restaurant scolaire Victor Hugo, l'ensemble des bénévoles qui ont participé à l'organisation et au service du repas des aînés. Chaque année, une quarantaine de bénévoles accueillent plus de 250 aînés pour le traditionnel repas donné en leur honneur le dernier dimanche du mois de janvier. Michel Marie a tenu à remercier toutes ces personnes qui contribuent à la réussite de ce temps fort de la vie versonnaise. Dès le mois d'octobre, un petit groupe commence déjà à travailler sur le choix du menu et sur la préparation même de la journée. Grâce à l'investissement des services municipaux et à la dynamique de l'ensemble de ces bénévoles le repas des aînés connaît un réel succès.



Cérémonie du 8 mai

En présence du maire, Michel Marie, de nombreux élus, d'une délégation des anciens combattants et d'un détachement du 18^{ème} RT, la ville a commémoré la victoire du 8 mai 1945.



Départ en retraite de Maryse Mariette

agent de service en maternelle

Mardi 9 février, la mairie de Verson a tenu à remercier Maryse Mariette avant son départ en retraite.

Ses collègues et amis étaient présents.

Madame Mariette a travaillé au service de la commune en tant qu'agent de service en maternelle durant 32 ans. Elle a débuté par des remplacements, puis est devenue titulaire lors de l'ouverture d'une troisième classe de maternelle.

Maryse Mariette a été chaleureusement remerciée par la municipalité et ses collègues qui lui ont offert de nombreux cadeaux.



Succès pour l'animation du marché

Tous les jeudis depuis plus d'un an, la ville de Verson et plus précisément l'Allée de l'Amitié accueille un marché. La municipalité souhaite dynamiser ce rendez-vous hebdomadaire. Elle a la volonté de mettre en place une animation 2 à 3 fois par an.

En décembre dernier, le Père Noël était venu silloner les allées du marché. A l'occasion des vacances de printemps, un magicien était présent pour réaliser des tours de magie mais également de la sculpture en ballons de baudruche. Plus de 150 enfants sont repartis du marché avec un chien, une fleur ou encore une épée et un chocolat. Les parents et grands-parents ont pu aussi dialoguer autour d'un café offert par la municipalité. Cette nouvelle animation a remporté un véritable succès.

actions municipales

ECOQUARTIER : point d'étape

Jean-Pierre Tostain, adjoint au maire chargé de l'urbanisme



Le dossier de création de Zone d'Aménagement Concerté (ZAC) avec son étude d'impact a été approuvé par le conseil municipal du 17 mai. Le conseil avait auparavant fait le bilan de la concertation (deux réunions publiques les 14 octobre 2009 et 5 mai 2010, un registre à la mairie, une page d'information sur le site internet de la mairie et un dossier spécial dans le dernier bulletin). Les principales remarques sont le fait de riverains inquiets de la nature des constructions qui se dresseront à proximité de leurs propriétés et de propriétaires soucieux de conserver une partie de leurs terrains situés dans le périmètre de la zone. La question du transport en commun et du risque de densification des flux de circulation à l'Est de Verson a également été évoquée. Le dossier de réalisation de la Zone d'Aménagement Concerté va maintenant être mis en chantier, sachant qu'en parallèle la désignation de l'aménageur de l'écoquartier devra être réalisée à la rentrée de septembre. Vous pourrez dans les prochaines semaines apercevoir des archéologues sur le site : il s'agira de fouilles préventives pour s'assurer que le site ne cache pas des trésors du passé.



TARIFS DE LOCATION DES SALLES

SALLE DES TROIS ORMES

		Location	Arrhes
Communauté de communes	(week-end)	443 €	160 €
Associations de Verson	(week-end)*	98 €	98 €
	Suivante	246 €	96 €
Non Versonnais	(week-end)	813 €	230 €
Location en semaine	(1 jour)	542 €	230 €
Entreprises de Verson	en semaine	443 €	160 €
	2 ^{ème}	349 €	160 €
	3 ^{ème}	260 €	160 €

SALLE DES ANCIENS COMBATTANTS

		Location	Arrhes
Communauté de communes	(week-end)	270 €	110 €
Associations de Verson	(week-end)*	66 €	66 €
Non Versonnais	(week-end)	396 €	160 €
Location en semaine	(1 jour)	112 €	112 €
	suivant	55 €	
Vin d'honneur	samedi	158 €	100 €

* Pour les associations dispensant des cours et/ou des animations régulières et pérennes en direction des versonnais.

Pour la période de location du 25 octobre 2010 au 16 octobre 2011, les réservations des salles municipales (Trois Ormes et Anciens Combattants) commenceront :

- le jeudi 1^{er} juillet 2010 de 9 h à 12 h à l'Espace Senghor pour les versonnais et les habitants de la communauté de communes,
- le jeudi 15 juillet 2010 à l'Espace Senghor de 9 h 30 à 12 h pour les non versonnais.

Pas de réservation par téléphone.

En dehors de ces dates, les permanences pour les réservations se feront par téléphone ou à l'Espace Senghor, les mercredis de 9 h à 12 h.

Fermeture de l'Espace Senghor :

du 1^{er} au 17 août 2010

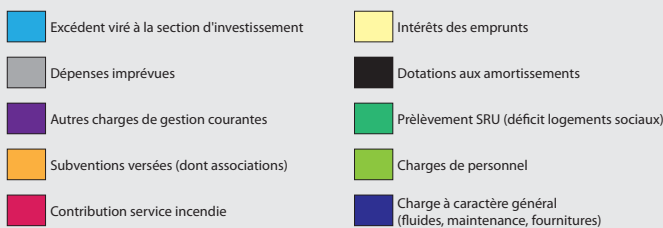
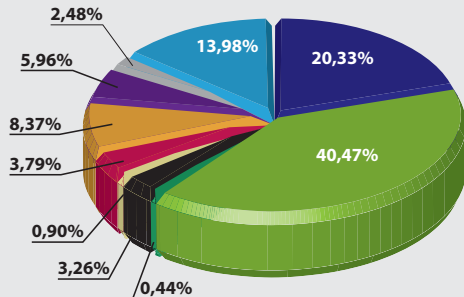
Contact : Association Mosaïque

Espace Senghor – Tél. 02 31 26 24 84

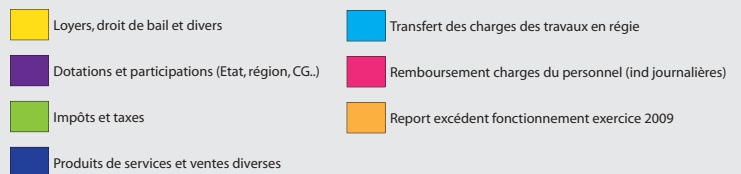
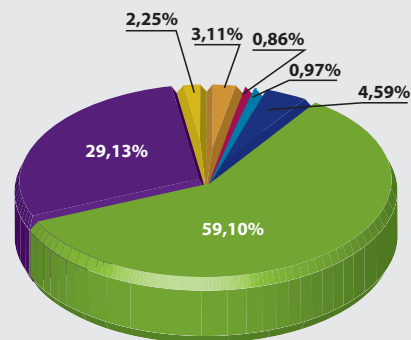
Budget 2010

présentation simplifiée

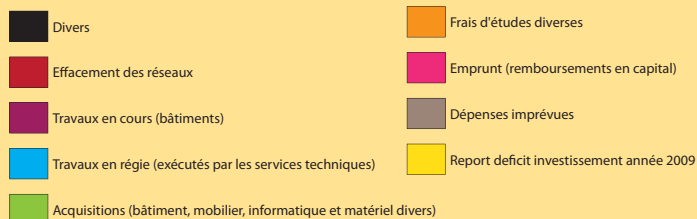
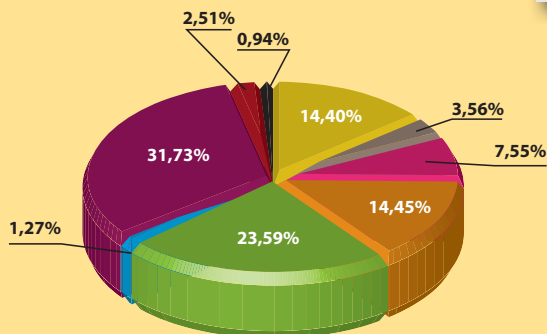
« FONCTIONNEMENT » DEPENSES



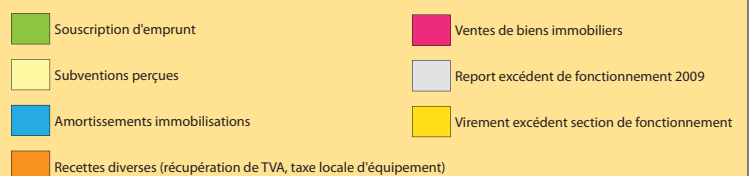
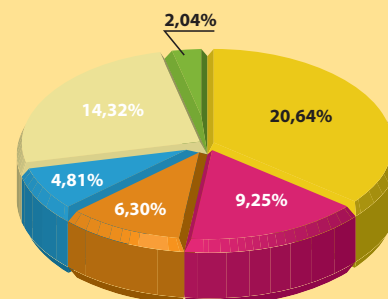
« FONCTIONNEMENT » RECETTES



« INVESTISSEMENT » DEPENSES



« INVESTISSEMENT » RECETTES



actions municipales

8 AVRIL 2010

Cérémonie de fin de jumelage avec la 3^{ème} compagnie

Marie-Hélène Brioul, adjointe au maire chargée des affaires culturelles et de la communication



Moment important pour les militaires de la 3^{ème} compagnie du 18^{ème} Régiment de Transmissions commandée par le capitaine Pascal Rade.

En effet, le 8 avril 2010 en fin d'après-midi à Verson, s'est déroulée une cérémonie militaire au cours de laquelle la 3^{ème} compagnie du dernier régiment de Normandie a mis fin au jumelage qui la liait à Verson.

Cette première étape entreprise par ce régiment dans le cadre de sa disparition future des terres normandes était placée sous la présidence du commandant Michel Deniel, en présence de Michel Marie, d'élus et de nombreux représentants d'associations patriotiques.

Au cours de cette cérémonie, plusieurs militaires ont été mis à l'honneur pour d'éminents services : le sergent-chef Stein et le sergent Montagnat se sont vus décerner la médaille d'or de la défense nationale, le lieutenant Lebars, les sergents Béasse et Jacquemin, les caporaux Guittard, Padre et le 1^{ère}

classe Lumbala ont été décorés de la médaille de bronze de la défense nationale.

Il faut noter que la 3^{ème} compagnie était jumelée à la ville de Verson depuis le 25 janvier 2006 et que des liens solides les unissaient. En effet, ils participaient ensemble à de nombreuses activités (le « Téléthon » ou les journées portes ouvertes du régiment...).



HISTORIQUE du partenariat avec l'armée

- 1935 : Installation d'une unité de l'Armée de l'air
- 1936 : Vente de terrains à l'Etat sur la commune de Verson
- 1938 : Recherche de logements pour accueillir les officiers et sous-officiers
- 1945 : L'aérodrome sur Verson
- 1955 : Extension
Acquisition de terrains pour l'Armée de l'air
- DÉBUT 2000 : Verson accueille une quarantaine de familles
- 2006 : Jumelage avec la 3^{ème} compagnie, dans le but de :
 - faire connaître et apprécier l'armée de terre (présence de l'armée aux manifestations patriotiques),
 - participer à la vie de la commune (partenariat avec les associations sportives et artistiques).
- 2010 : Le 18^{ème} RT quitte la Normandie et Verson. La municipalité a pour objectifs de :
 - maintenir l'économie locale, notamment le commerce de proximité et les effectifs scolaires,
 - conserver le dynamisme associatif et l'équilibre sociologique.

La cérémonie s'est clôturée par un rafraîchissement en présence des représentants de la municipalité de Verson, des anciens combattants et du personnel de la 3^{ème} compagnie, rafraîchissement au cours duquel un échange de souvenirs fut effectué et la charte de parrainage restituée à au maire de Verson.



Historique du quartier Koenig

Dans les années 1930, la ville de Caen et le ministère de l'Air décident de créer un terrain commercial international : un service de l'armée de l'air, des lignes aériennes régulières et un aéro-club.

1935 : le ministère de l'air désigne Carpiquet pour créer un aérodrome civil et militaire. Avec pour objectif, de mettre en place la BA n° 131 avec 110 avions et 1400 personnes

1936 : début des travaux d'édification de la base militaire

1938 : fin des travaux en mars et mise en service de l'aéroport de Carpiquet

1939 : le 17 août, l'aérodrome est officiellement ouvert

1939 : la Base Aérienne 131 comporte un Centre d'Instruction et de Bombardement (CIB) et une escadre de bombardement léger

18 juin 1940 : l'armée allemande occupe Carpiquet

8 juin 1944 : deux roquettes tirées d'un typhoon de la 181^{ème} escadre de la Royal Air Force vont tomber sur ce qui sera le quartier Koenig. Pour la 3^{ème} division d'infanterie canadienne qui a débarqué à Juno Beach, l'objectif principal est Carpiquet

4 juillet 1944 - 8 h 30 : après de violents combats, le village de Carpiquet est libéré. L'attaque se poursuit vers l'aérodrome, avec les chars du Fort Garry Horse et l'infanterie du North Shore et

de La Chaudière. Elle échoue devant les solides fortifications allemandes malgré l'intervention de chars «crocodiles» lance flammes

9 juillet - 11 h 30 :

la 8^{ème} brigade arrache les derniers hangars aux grenadiers SS, qui défendent leurs tranchées jusqu'à la mort

1945 : reconstruction de la base par le détachement de la base aérienne n° 120, puis par le CIM 223

1949 : une section de l'air dénommée à titre provisoire 1/205 remplace le CIM 223

1951 : la base aérienne (BA) 120 est créée et l'école des élèves officiers de réserve (EOR) de l'armée de l'air s'y installe

1952 : la BA 120 devient la base école (BE) 120

1958 : la base devient base école (BE) 720 et assure la formation d'observateurs mitrailleurs sur Morane 733 et T6

1961 : la BE 720 devient la BA 720

1965 : l'ensemble des écoles de la base est regroupé dans le Groupe Ecole (GE) 306

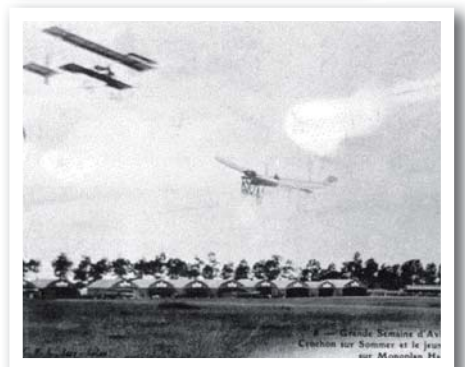
1967 : suite au retrait français de l'OTAN, l'US Air Force évacue la base d'Evreux. Compte tenu des possibilités d'emploi de ce site, le GE 306 y est transféré l'année suivante. L'Armée de Terre remplace l'Armée de l'Air à Carpiquet. Le quartier

prend alors le nom du général Koenig
1968 - 1973 : le 3^{ème} groupement d'artillerie de marine

1984 - 2000 : Ecole de Défense Nucléaire Biologique et Chimique. Un détachement du 42^{ème} régiment de transmissions de Laval occupe le quartier.

Juillet 2003 : 18^{ème} Régiment de Transmissions

(source : 18^{ème} Régiment de Transmissions, remerciements au Commandant Deniel)



actions municipales

ENTREE EST

Rue du Général Leclerc : point sur les travaux

Charles Binet, adjoint au maire chargé de la voirie et des réseaux



L'effacement des réseaux est terminé, l'éclairage de la rue du Général Leclerc est opérationnel du côté droit en allant vers Caen. Le reste de l'éclairage de la rue sera mis en place au mois d'octobre. Si nous implantions les candélabres aujourd'hui, ils seraient sur la chaussée (rétrécissement de la voie centrale).

Pour le reste des travaux d'aménagement routier : trottoirs, piste cyclable, chaussée et aménagement paysager, l'appel d'offre a été lancé, le 17 mai dernier. L'ouverture des plis a eu lieu en juin et le commencement des

travaux devrait se faire en septembre pour une durée de trois mois environ. Les travaux sur cette chaussée vont provoquer quelques désagréments pour les riverains, ainsi que pour les utilisateurs de cette voie. Nous vous conseillons beaucoup d'attention et de prudence durant cette période. Cette rue retrouvera toutes ses fonctions au printemps 2011. Un aménagement paysager et les plantations de bulbes vont être réalisés par l'équipe des espaces verts afin de rendre à Verson une belle entrée de ville, sécurisée pour tous.

LES BUS VERTS, VOTRE SOLUTION
POUR UN TRANSPORT SIMPLIFIÉ !



UN SERVICE
D'ACCOMPAGNEMENT
GRATUIT
POUR SAVOIR COMMENT
PRENDRE LES BUS VERTS

LE SERVICE D'ACCOMPAGNEMENT DES BUS VERTS

Ce service vous aide dans vos déplacements :

- il vous aide à comprendre les documents,
- il vous accompagne dans le bus,
- il vous offre un ticket aller-retour gratuit.

Ce service d'accompagnement est gratuit :

- vous n'avez rien à payer.
- vous l'appellez et il prend rendez-vous,
- ensuite, il vous rencontre près de chez vous.

Vous pouvez bénéficier de cette assistance dans notre ville de Verson.

Comment réserver votre accompagnement personnalisé :
appelez Infogline dès aujourd'hui au

0 810 214 214 (prix d'un appel local).

Le service réservation est ouvert toute l'année de 7 h à 20 h du lundi au samedi (fermé les jours fériés).



La Saint Germain

sous un soleil radieux !

Elisabeth Leullier, adjointe au maire chargée des sports et de l'animation jeunesse



Cette année, le temps a été idéal pour notre fête.

Le samedi 22 mai, nous avons proposé deux parcours de randonnée, un familial et un pour les marcheurs avertis. Le parcours familial, nous a permis de traverser le futur écoquartier et de déambuler dans les rues en rejoignant le parc de la mairie avant de revenir vers notre lieu de départ, la salle des Trois Ormes. Les marcheurs avertis ont

parcouru pendant deux heures notre territoire intercommunal et même au-delà.

Les habitants étaient conviés à un apéritif offert par la municipalité. Une soixantaine de versonnais est restée pour partager un pique-nique que chacun avait apporté, les barbecues mis à disposition ont été bien appréciés.

A 23 h, le feu d'artifice, de L.A. Pyrotechnie, toujours très fourni, a mis

en valeur notre mairie et son parc sous le regard admiratif de plusieurs centaines de personnes.

Le dimanche 23 mai, après la traditionnelle messe, les habitants étaient conviés à un apéritif musical dans le parc de la mairie. C'est sous un soleil éclatant que les musiciens de l'école de musique intercommunale Lamido ont joué des standards de jazz avant que ne soient remises les médailles d'honneur régionales, départementales et communales à Michel Marie, maire, Anne Colin, Charles Binet, adjoints au maire, et Anne-Marie Burnel, conseillère municipale, pour leurs 20 ans au service de la ville.

Michel Marie, maire, dans son discours, a tenu à remercier la présence de Philippe Duron, député-maire de Caen, Jean-Yves Cousin, député-maire de Vire et Henri Girard, vice-président du conseil général. Tous les trois ont remis les médailles aux élus. Michel Marie a souligné l'investissement des bénévoles qui offrent à toutes les générations de versonnais la possibilité de participer acteur ou spectateur aux animations du mois de mai, car finalement tous les dimanches, c'est la fête à Verson !

CONSEILS MUNICIPAUX

INTERCOMMUNALITÉ

Monsieur le Maire signale la rencontre le 7 février dernier, avec le conseil général pour les aménagements routiers (échangeur) autour du futur parc commercial. Une réunion est prévue ce 16 mars.

Le même jour une présentation de la notice environnementale et de la commercialisation a été faite en communauté de communes par les investisseurs.

Dans le cadre de la préparation du Schéma de COhérence Territoriale (SCOT), Monsieur le Maire rappelle les objectifs à l'horizon 2030 : l'accueil de 70 000 habitants sur Caen métropole avec la volonté de ne pas consommer plus de 3 000 hectares de terres agricoles dont 1 800 affectées pour la construction de logements.

Le Plan d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) est en phase de présentation publique dans les communes.

L'élaboration du Document d'Orientation Général (DOG) est également en cours avec, pour Verson, le statut de pôle de proximité d'agglomération, ce qui implique le respect :

- d'une densité d'environ 30 logements/hectare pour les nouvelles constructions,
- un taux de logement social de 20 %,
- un taux de logement individuel de 30 %,
- un développement commercial à vocation métropolitaine,
- la prise en compte de la trame verte et bleue ainsi que le plan climat énergie pour les projets urbains nouveaux.

VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2009

M. Dupont est nommé Président de séance. Monsieur le Maire sort de la salle.

Le conseil municipal accepte à l'unanimité le Compte Administratif 2009 qui présente un résultat en section d'investissement de l'exercice de + 227 399,65 €, ce qui donne un résultat global de - 242 447,67 €.

La section de fonctionnement donne un résultat de l'exercice de + 405 909,50 € qui, cumulé avec les résultats antérieurs, donne un résultat global de fonctionnement de + 795 004,20 €.

Puis le compte de gestion du trésorier est approuvé à l'unanimité.

VOTE DES TAUX

Monsieur le Maire propose de maintenir les taux d'imposition pour 2010 (hypothèse retenue lors du débat d'orientations budgétaires) :

- Taxe d'Habitation : 13,5 %
 - Taxe Foncière sur le Bâti : 24 %
 - Taxe Foncière sur Non-Bâti : 39,63 %
- Les taux sont donc inchangés.

Le conseil adopte ces propositions à l'unanimité.

Extraits du compte rendu du conseil municipal du lundi 15 mars 2010

VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2010

Après le débat d'orientation budgétaire du 18 janvier et la réunion de travail du 2 mars, Monsieur le Maire propose au conseil municipal le budget primitif de la commune qui s'équilibre :

En section de fonctionnement dépenses et recettes, pour un montant de : **2 484 046.53 €**

En section d'investissement dépenses et recettes, pour un montant de : **1 683 104.67 €**

A l'occasion de la présentation des différentes rubriques des dépenses, des explications sont apportées. Après débat, le budget de la commune est adopté à l'unanimité.

SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

CCAS	30 000 €	GYM VOLONTAIRE	200 €	Mmes Moisant et Brioul ne
COOP FRANCOISE DOLTO	4 200 €	HALTEROPHILIE	2 000 €	prennent pas part au vote
COOP VICTOR HUGO	6 000 €	CLUB DE PLEIN AIR	3 150 €	pour la subvention à l'asso-
F.S.E Collège	300 €	TENNIS CLUB	4 000 €	ciation Mosaïque,
GARDERIE PERISCOLAIRE	12 000 €	TENNIS DE TABLE	2 300 €	M. Bouchard pour la
PARENTS A VERSION	460 €	ARTS PLASTIQUES	2 000 €	subvention au club photo et
UNSS (Collège)	700 €	CLUB PHOTO	1 000 €	à la garderie,
A.F.M.	350 €	BALLADINS DE L'ODON	2 000 €	Mme Péru pour la subven-
ADMR	1 000 €	PETITS RATS DE L'ODON	500 €	tion à la garderie,
APEDAC	600 €	SCULPTEURS DE L'ODON	750 €	Mme Letourneur pour la
ASS.ALZHEIMER CALVADOS	150 €	VERSION VIDEO	1 070 €	subvention à «Danser à
ALL'O PERSONNEL COMMUNAL	9 000 €	CLUB DE L'AMITIE	1 850 €	Verson» et
CROIX ROUGE FRANCAISE	150 €	DANSER A VERSION	650 €	M. Dupont pour la subven-
DONNEURS DE SANG	400 €	CLUB ECHECS	670 €	tion aux arts plastiques.
L'ENFANT BLEU	300 €	L'HAMECON VERNONNAIS	230 €	Adopté à l'unanimité.
LIGUE CONTRE LE CANCER	150 €	MOSAIQUE	89 000 €	
ACCIDENTÉS DE LA VIE	150 €	POINTEURS VERNONNAIS	400 €	
AMICALE FOOTBALL	15 000 €	PREVENTION ROUTIERE	450 €	
AMICALE HANDBALL	1 300 €	REPAS DES ANCIENS	11 000 €	
ARCHERS DE L'ODON	550 €	EDIFICATION MÉMORIAL	200 €	
CYCLOS DE L'ODON	300 €	EMI-Haïti	1 500 €	

DISPOSITIF PASS-FONCIER®

Monsieur le Maire expose le dispositif. L'Etat, l'Union d'Economie Sociale pour le Logement et la Caisse des Dépôts et Consignation ont signé une convention pour la mise en place du PASS-FONCIER®, visant à permettre aux ménages d'accéder à la propriété. Le PASS-FONCIER® est un dispositif permettant aux accédants répondant à 3 critères (être primo-accédant de sa résidence principale, avoir des revenus inférieurs aux plafonds Prêt Social Location Accession –PSLA- et bénéficier d'une aide à l'accession sociale d'une collectivité) de différer l'achat d'une fraction du logement acquis, représentative du prix du terrain d'assiette, le temps qu'ils remboursent le bâti.

Pendant cette période, le portage foncier est assuré par un organisme du 1 % Logement. Il ouvre également droit à la TVA à 5,5 %.

Afin de prétendre à ce dispositif, les accédants doivent bénéficier d'une subvention. Il est proposé au conseil municipal d'adopter le principe d'octroi de trois subventions de ce type pour l'année 2010. Avec l'objectif d'attirer des jeunes ménages sur la commune.

En sus des critères d'éligibilité propres aux dispositifs énoncés en préambule (primo-accession de sa résidence principale, respect de conditions de ressources), et pour répondre aux objectifs, cette subvention sera attribuée aux ménages répondant aux critères suivants :

- acquéreur sur la commune de Verson,
- logements destinés aux jeunes ménages, si possible locataires,
- être primo-accédant de moins de 35 ans,
- conserver l'habitation au minimum 10 années avant de la revendre, sauf cas de force majeure, sinon remboursement de la subvention communale.

1 - Le montant de la subvention

Le montant de la subvention sera attribué en fonction du nombre de personnes occupant le logement :

- 3 000 € pour moins de 4 personnes,
- 4 000 € pour 4 personnes ou plus.

Le montant unitaire de cette subvention pourrait être diminué, si une autre collectivité venait également apporter son concours (Conseil Général ou communauté de communes). En ce cas, le montant versé par la commune serait plafonné au montant nécessaire pour atteindre les sommes susvisées.

Le volet logement du plan de relance prévoit une aide de l'Etat, sous forme de subvention de 1 000 à 3 000 € par PASS FONCIER®, réduisant l'effort de la commune de 2 000 € par ménage aidé. La commune sollicitera le versement de cette subvention au fur et à mesure de ses déblocages réalisés avant le 31 décembre 2010.

Le conseil municipal à l'unanimité donne son accord.

2 – Clause résolutoire

La subvention étant attachée à l'acquisition d'un logement, une annulation de l'opération immobilière à laquelle elle est attachée, quelle qu'en soit la raison, entraînerait l'annulation de l'octroi de la subvention. Toutes les sommes éventuellement versées devraient être immédiatement restituées à la commune par le bénéficiaire.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité :

- donne son accord à l'institution de subventions dans le cadre de la mise en place du Pass Foncier®,
- donne son accord sur le vote de 3 subventions pour l'année 2010,
- donne pouvoir à Monsieur le Maire pour appliquer les critères d'attribution définis ci-dessus et l'autorise à signer tout document relatif à cette affaire,
- s'engage à inscrire les crédits nécessaires au budget.

ACCESSIBILITÉ

M. LEFEBVRE présente au conseil les conclusions du rapport réalisé par le bureau d'études «HL économiste» synthétisant les travaux nécessaires pour permettre l'accessibilité dans les établissements recevant du public. Chaque bâtiment est passé en revue. Le montant total des travaux à effectuer est estimé à 442 700 € HT. La loi prévoit que ces travaux doivent être réalisés avant 2015.

INTERCOMMUNALITÉ

Monsieur le Maire évoque le conseil communautaire du 25 mars au cours duquel le taux relais 2010 à destination des entreprises a été porté à 11,39 %. Monsieur le Maire a réaffirmé son opposition à l'augmentation de toute fiscalité à l'égard des ménages.

A été acté également le choix de Verson pour accueillir le centre de loisirs durant tout le mois de juillet dans l'extension actuellement en cours d'achèvement à l'école Victor Hugo.

Concernant le projet d'implantation d'un complexe de cinémas dans le Parc commercial (source : Ouest France), Michel Marie s'estime favorable à ce projet.

POINT D'INFORMATION SUR LES LOCAUX COMMERCIAUX

Monsieur le Maire évoque l'arrivée d'une banque en lieu et place du contrôle technique. Un espace commercial libre est également prévu dans le bâtiment.

Dans la cour intérieure, un agrandissement est prévu pour permettre l'implantation d'installations techniques pour le primeur.

Concernant l'ancienne maison de la Presse, propriété de la commune, un acheteur s'est engagé pour l'acquisition afin d'y transférer son agence immobilière. Il s'est également manifesté pour l'acquisition du n°64 pour la réalisation de 2 appartements.

L'organisme HLM, La Plaine Normande a fait une proposition pour l'extension prévue allée de l'Amitié avec la construction d'un local commercial au rez-de-chaussée et de 3 logements sociaux norme Bâtiment Basse Consommation à l'étage. Pour le 64, rue du Général Leclerc «La Plaine Normande» propose un bail emphytéotique de 50 ans et la création de 4 logements sociaux.

Après débat, le conseil donne son accord pour poursuivre les discussions avec les acheteurs potentiels.

Extraits du compte rendu du conseil municipal du lundi 26 avril 2010

communauté de communes

ANIME TES VACANCES (ATV) été 2010

Fabrice Girard, animateur



Anime Tes Vacances est l'accueil collectif de mineurs mis en place par l'association Mosaïque depuis l'année 2000, labellisé par la Direction Départementale de la Cohésion Sociale et la Caisse d'Allocations Familiales.

Par convention avec la communauté de communes des Rives de l'Odon, l'association est chargée d'organiser et de mettre en place des actions pour les 11-17 ans, depuis 2005. Un projet éducatif a été établi par les élus. Il est une référence constante et évolutive des objectifs, ainsi qu'un outil pour les professionnels de l'animation dans l'élaboration d'un projet pédagogique cohérent. Il doit permettre aux jeunes de développer leur autonomie, leur responsabilité et de s'impliquer au sein de leur commune afin de s'ouvrir vers l'extérieur.

Et ce,

- en les incitant à proposer des projets d'activités,
- en travaillant les moyens matériels et financiers de leurs projets,
- en participant aux activités afin de les rendre acteurs de leurs projets.

Amener le jeune à :

- s'intégrer dans le groupe,
- prendre en compte "l'autre" et les autres,
- proposer et monter des projets réalisables,

- chercher l'information dont il a besoin,
- demander conseil aux animateurs présents,
- participer à la préparation et à l'installation de l'activité à laquelle il va participer,
- ranger le matériel qui a été nécessaire pour le déroulement de l'activité.

Ouverture juillet et août :

du 5 au 30 juillet
et du 23 au 27 août 2010,
fermé le 14 juillet (sauf séjour)
de 13 h 30 à 17 h 30 à la salle Coubertin.

Activités proposées :

rencontres sportives, jeux collectifs, sorties de loisirs, activités manuelles...

Tarif : 10 € pour la semaine.

Séjours proposés

Voile - Planche à voile - Kayak (Franceville)

Tarif : 100 € par séjour

Attention, le nombre de place est limité. Le séjour a lieu sous réserve de dix inscrits.

Pour les 11-12 ans, du 12 au 16 juillet

Pour les 13-17 ans, du 19 au 23 juillet

Contact :

Association Mosaïque - Fabrice Girard

Espace Senghor

rue de Hambühren - 14790 Verson

Courriel : f.girard.mosaïque@wanadoo.fr

Tél. 02 31 26 24 84 poste 441

ou 06 45 74 12 13

CENTRE DE LOISIRS INTERCOMMUNAL

Pour les enfants de 3 à 11 ans

Dates et lieux de fonctionnement :

- du lundi 5 juillet au vendredi 30 juillet à Verson (école élémentaire V. Hugo),
- du lundi 2 au vendredi 20 août à Mouen (salle polyvalente).

Horaires :

du lundi au vendredi de 7 h 30 à 18 h 30.
L'accueil peut être échelonné entre 7 h 30 et 9 h 30, le départ entre 17 h et 18 h 30.

Les activités :

Un éventail d'activités sera proposé par l'équipe pédagogique aux enfants : activités manuelles, culturelles et sportives, ainsi que des sorties. Selon les idées de vos enfants, ce programme pourra être complété. Avec les plus âgés (10-11 ans), des passerelles sont prévues pour qu'ils découvrent «Anime Tes Vacances», structure d'accueil dédiée aux 11-17 ans. Ainsi, les activités et sorties avec les plus jeunes de cette structure seront organisées plusieurs après-midis par semaine.

5 mini-camps sont au programme :

- centre nautique à Asnelles du lundi 5 au vendredi 9 juillet - pour les 10-11 ans
Activités : catamaran, pêche à pied, pêche à la ligne, musées et plages du débarquement.
- Orbec, camping des Capucins du mardi 20 au jeudi 22 juillet pour les 6-7 ans
Activités : stage de poterie avec fabrication de petits objets et une séance de découverte du tennis.
- Pont d'Ouilly du mardi 27 au vendredi 30 juillet pour les 8-9 ans
Activités : escalade sur une structure artificielle, escalade dans les arbres sur corde, VTT et tir à l'arc.
- Parc équestre de Bernières-sur-Mer du mardi 10 au vendredi 13 août pour les 6-11 ans
Activités : balades à dos de poney ou de cheval et dispense de soins.
- Port en Bessin du mardi 17 au vendredi 20 août pour les 6-11 ans
Activités : découverte complète du golf avec l'accès au practice et au green d'entraînement et réalisation d'un petit film ou reportage.

Contact :

communauté de communes

« Les Rives de l'Odon » - 02 31 71 09 58



communauté de communes



SCOT

le Schéma de COhérence Territoriale

Le schéma de cohérence territoriale présenté aux habitants

Fin 2009, le syndicat mixte Caen-Métropole a présenté et débattu des orientations et ambitions de son Scot (Schéma de COhérence Territoriale) définies dans le PADD (Projet d'Aménagement et de Développement Durable) pour les 20 ans à venir : Caen, « capitale en Normandie » doit affirmer son statut de métropole, renforcer son cœur d'agglomération, tout en préservant un territoire composé de vastes espaces agricoles et naturels ouverts sur la mer qui s'appuie sur un réseau de pôles urbains grâce à une nouvelle mobilité.

Fort de ces choix confirmés, Caen-Métropole est revenu pour présenter les principes qui permettront à ces ambitions de devenir réalité. Une exposition s'est tenue en avril à l'Espace Senghor.

Les habitants ont pu également échanger et débattre avec les élus de Caen-Métropole lors d'une réunion publique. Ils ont présenté comment à travers son « armature urbaine » Caen-Métropole entend lutter contre la surconsommation des terres agricoles, contribuer à se déplacer autrement, rapprocher habitants, services et activités, soutenir le développement économique, c'est-à-dire devenir une métropole durable et éco-responsable.

Des grandes orientations définies en 2009 découlent des principes très concrets pour réaliser l'ambition nécessaire pour le territoire de Caen-Métropole et ses 143 communes. Ces principes sont recensés dans un document intitulé le Document d'Orientations Générales (DOG).

Définition d'un Scot :

Le Scot se compose de trois documents : un rapport de présentation, un Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) et un Document

d'Orientations générales (DOG). Le ScoT fixe des orientations d'aménagement de l'espace, d'environnement et d'équilibre social de l'habitat, des transports, d'équipements et de services.

Réunion publique à l'Espace Senghor

Monsieur Colin Sueur, vice-président du Syndicat Mixte Caen-Métropole, a présenté la nouvelle étape dans l'élaboration du SCOT. Le choix de concentrer le développement sur certains pôles afin de limiter les déplacements et la consommation d'espace a abouti à l'élaboration d'une typologie des communes : chaque commune peut se développer mais dans un cadre défini par le SCOT.

De cette typologie se décline l'ensemble des thématiques : développement économique, transport, gestion/protection des espaces naturels. Un guide sera élaboré afin de mieux prendre en compte la nature dans les projets d'aménagement. Il existe des exemples en France qui nous montre qu'il est possible d'aménager beaucoup plus en harmonie avec l'environnement que ce que nous faisons actuellement a expliqué Monsieur Sueur. Le développement économique reste une priorité avec la définition de six espaces d'envergure métropolitaine qui feront l'objet d'une attention particulière. La communauté de communes des Rives de l'Odon est concernée par le pôle autour de l'aéroport et du 18^{ème} RT.

L'ensemble des documents sont consultables au siège de l'intercommunalité, de Caen-Métropole et sur le site internet : www.caen-metropole.fr

La concertation est en continu de la procédure, vous pouvez intervenir en envoyant un courrier ou un mail par le biais du site.



COLLECTE SELECTIVE EN PORTE À PORTE

Christian Testu, conseiller municipal

À partir du 20 juin 2010, toute la collecte sélective (sauf le verre) est ramassée en porte à porte dans des sacs jaunes.

Collecter, trier et valoriser les déchets ménagers de ses 6 200 habitants est une compétence communauté de communes « Les Rives de l'Odon » (Mouen / Tourville-sur-Odon / Verson) via des prestataires de service. Pour vous aider à mieux trier, la communauté de communes met en place une nouvelle collecte simple mais plus performante, qui réduit le déplacement des véhicules.

Que met-on dans le sac jaune ?

La collecte sélective permet de ramasser des déchets qui pourront être valorisés après triage. Cependant un premier tri est nécessaire. Il vous appartient donc d'identifier quels sont les déchets qui peuvent être mis dans le sac jaune.

Voici les grandes catégories d'emballages qui vont dans le sac jaune :

- les bouteilles et flacons en plastique,
- les boîtes métalliques, briques et cartonnettes,
- les journaux, magazines et prospectus.

Pour les autres déchets, vous pouvez déposer :

- les encombrants, les déchets végétaux, les cartons, le bois « propre » non peint et non verni, les fibrociments amiantés, les déchets d'équipement électronique à la déchetterie,
- les épluchures de légumes, de fruits, marc de café... sont à récupérer dans un composteur si vous en possédez un ou dans le sac des ordures ménagères.
- les conteneurs pour le verre restent à votre disposition aux points d'apports volontaires habituels.

Un doute, par exemple :

- pots à yaourts, à crème,
- barquettes en polystyrène,
- emballages (film) et sacs plastiques,
- sachets enveloppant les publicités et magazines.

VONT DANS LE SAC DES ORDURES MÉNAGÈRES

Contact

Communauté de communes les « Rives de l'Odon »
87, rue de l'Église - 14790 Mouen
Tél. : 02 31 71 09 58
Courriel : cc.rivesdelodon@wanadoo.fr
Horaires d'ouverture du lundi au vendredi :
8 h – 12 h / 13 h 30 – 17 h / fermé le jeudi

PARENTS À VERSON

Déjà la fin de l'année scolaire

Le bureau



C'est déjà la fin de l'année scolaire et bientôt les grandes vacances pour les élèves.

Pour les membres de l'association également, quelques semaines de répit avant de reprendre une nouvelle période d'animation.

L'association «Parents à Verson» est une association locale et indépendante. Elle rassemble des parents qui ont envie de donner un peu ou beaucoup de leur temps afin de faire connaissance, de partager de bons moments et de trouver des financements intégralement reversés aux écoles maternelle et primaire pour participer aux sorties scolaires.

Lors de notre traditionnelle soirée annuelle, le 6 février, près de 300 convives ont pu partager un repas du terroir normand suivi d'une soirée dansante.

A la suite du «chant choral» de l'école primaire qui se tiendra le 26 juin, l'association offrira l'apéritif à tous les spectateurs. S'en suivra un pique-nique au cours duquel les familles et les enfants pourront partager des moments conviviaux.

Nous vous souhaitons d'excellentes vacances d'été et vous donnons rendez-vous à la rentrée prochaine !... en espérant compter de nombreux nouveaux parents parmi nous.



GARDERIE PERISCOLAIRE fin des préfabriqués

Damien Bouchard, secrétaire

Contrairement à l'année dernière, la fréquentation de la garderie n'a pas permis d'équilibrer avantageusement nos comptes. Les effectifs de l'école maternelle ont évolué comme à leur habitude. Nous observons une augmentation régulière tout au long de l'année. Certains soirs, en cette fin d'année, nous arrivons en limite de saturation. Par contre, à l'école primaire, avec un nombre d'inscrits stable, la présence a fortement chuté.

La construction des nouveaux locaux de la garderie du primaire, compris dans la restructuration de l'école Victor Hugo, touche à sa fin. La mise en place dans ces nouveaux locaux sera effective à la rentrée scolaire.

HORAIRES D'ACCUEIL :

7 h 30 – 8 h 30 ; 12 h 30 – 13 h 30 ;
16 h 30 – 18 h 30

TARIFS 2009-2010 :

20 € la carte de 20 ½ heures,
5 € la carte de 10 goûters,
10 € de frais d'inscriptions par famille.

CONTACTS :

Le président, Stéphane Fourrez : 02 31 26 61 32
Courriel :
contact@garderieperiscolairedeverson.net
Site internet :
www.garderieperiscolairedeverson.net

LA PRÉVENTION ROUTIÈRE À L'ÉCOLE

En mai, la prévention routière s'est rendue à l'école élémentaire Victor Hugo de Verson afin de sensibiliser les élèves de CM2 aux règles de circulation du piéton et du cycliste. Les élèves ont subi un test écrit puis un test pratique sur une piste mise en place par les gendarmes.

Cette piste a été installée dans la cour de l'école. Les élèves ont évolué à vélo sur un parcours. Le but était de respecter les panneaux. Le gendarme a émis des observations suivies d'explications sur les fautes commises par les jeunes cyclistes. Une leçon qui fera comprendre à chaque enfant l'importance d'une bonne conduite et du respect des règles de sécurité routière.





Ecole maternelle Françoise Dolto

Isabelle Buffard, directrice

L'année scolaire touche à sa fin et même les plus jeunes paraissent bien grands à côté des enfants qui viennent s'inscrire pour la prochaine rentrée. La traditionnelle fête de carnaval a clôturé le second trimestre et annoncé le retour du printemps. Avec le retour des beaux jours, les sorties pédagogiques ont repris : caserne des pompiers, chèvrerie, aquarium, zoo, rencontres sportives... En relation avec la bibliothèque de Verson, les élèves de moyenne et grande sections ont de nouveau participé au prix littéraire des Incorruptibles en élisant leur album préféré parmi une sélection. Celle-ci étant cette année peu adaptée

aux petits, un prix des Marmots fut créé spécialement pour eux. Pour la première fois, les parents ont, eux aussi, été invités à voter pour l'album de leur choix. Selon leur taux de participation, ceci pourra être renouvelé l'année prochaine.



CARNAVAL à l'école maternelle

Jeudi 18 mars, c'était jour de fête pour les petits écoliers de la maternelle Françoise Dolto de Verson. Les enseignantes ont organisé le traditionnel carnaval.

Dans la matinée, Spiderman, princesses, abeilles, indiens, fées... tout le monde s'est retrouvé dans la salle des Trois Ormes pour participer au bal du carnaval. Un animateur de la compagnie «Mom'Song» a fait danser petits et grands, certains parents étaient également présents. A 11 h, tout le monde s'est réuni dans la cour de l'école pour une bataille de confettis géante.

Dans l'après-midi, les enfants sont allés à la maison de retraite pour entonner des chants à la plus grande joie des résidents avant de repartir vers l'école élémentaire Victor Hugo pour le goûter avec les élèves des cours préparatoire et élémentaire.

Tous les enfants sont unanimes pour dire qu'ils ont passé un excellent moment plein de rires et de joie.



ECOLE ELEMENTAIRE VICTOR HUGO Classe de neige des CM1 à Valloire

Classe de CM1 de Corinne Dubuc



A l'aller, comme au retour, nous avons voyagé de nuit. Nous avons dormi dans le car. Ce n'était pas confortable. La première journée, nous nous sommes installés et nous avons visité le centre d'accueil. Puis nous avons essayé nos chaussures de ski et pris des skis avec un casque.

Tous les matins, nous faisons une balade. Et un matin, nous sommes allés visiter une ferme, un autre matin, avec Fiou (un de nos animateurs) nous sommes allés voir des chamois, des chevreuils, des biches... Et avec Hélène (une autre animatrice) nous avons suivi, dans la neige, des traces de lièvres, de chamois, de renards... et leurs crottes !

Tous les après-midi, devinez quelle était notre activité ? Le ski

Dès le troisième jour, nous montions tous à plus 2 000 m en télésiège. C'était beau mais il faisait très froid : - 18°C.

Le ski c'est super !

Domage qu'on ne soit pas resté plus longtemps, ça passe trop vite !



Entre activités et projets

Collège Jacques Prévert

Jean-Claude Sausseureau, principal

Retour sur les activités du collège

Le 23 janvier, le Foyer Socio-Educatif a organisé le traditionnel Loto à la salle des Trois Ormes mise à disposition par la mairie et l'association Mosaïque que nous remercions. Ce fut une belle réussite.

Fin janvier, deux classes de 4^{ème} se sont rendues au Mémorial de Caen pour assister au concours de Plaidoiries des Lycéens.

Le samedi 6 février au matin, s'est tenu le Forum des métiers et des formations. C'est un moment important pour les élèves de 3^{ème} dans la réflexion et la construction de leur projet d'orientation. En mars : le Major Baillard de l'antenne de Caen est venu rencontrer tous les élèves de 3^{ème}. Les six classes ont concrétisé leur «parcours citoyen» (information sur le service de défense et la journée de préparation à la défense «JAPD»).

Pour la 2^{ème} année consécutive, tous les élèves de 5^{ème} ont participé à un «défi-sciences». C'est un concours basé sur leur culture scientifique et quelques moments d'expérimentation, concoctés par Mesdames Aubertin et Girard, professeurs de sciences physiques. Ce concours, élaboré avec d'autres professeurs de quatre autres collèges (S. Veil de Villers-Bocage, R. Bellair de Thury-Harcourt, Pasteur et Dunois de

Caen), aura permis aux 10 lauréats (deux gagnants par classe) de Jacques Prévert une belle excursion au Palais de la Découverte à Paris.

Une «Pause-café», sur le temps du midi, a accueilli un constructeur de maisons à base de matériaux écologiques. Une autre a été consacrée à la solidarité, suite au tremblement de terre en Haïti, les élèves ont remis un don à l'association «SOS Enfants sans frontières».

Les échanges et autres sorties :

- le jumelage avec Celle (Allemagne) 28^{ème} année ! Entre le 8 et le 18 mars, 30 élèves sont allés retrouver leurs correspondants du Hölty Gymnasium de Celle en Basse-Saxe,
- en partenariat avec l'Espace Senghor et sa directrice Isabelle Lamy, deux classes de 5^{ème} ont assisté à une pièce de théâtre d'une troupe du Burkina Faso,
- visite du «Plan de Rome» à Caen pour deux classes de 6^{ème},
- cinq jours en Italie (Monfalcone) pour les 18 élèves de l'option DP 3 : - un projet aux couleurs de l'Europe,
- accueil de correspondants espagnols (temps au collège et visites de Bayeux, Caen et Paris).

La Chorale du collège, comme tous les ans, participe au Festival Choral du Calvados. Elle était en représentation, le 8 juin au forum de Falaise.

Enfin, le collège Jacques Prévert poursuit ses bons résultats dans le domaine du sport scolaire : titres départementaux et académiques et une participation renouvelée aux championnats de France UNSS à Perpignan en acrosport. Nous avons également organisé la traditionnelle fête de l'Association Sportive à la salle des Trois Ormes le mercredi 16 juin !

Par ailleurs, le collège Jacques Prévert, créé en 1977, se réjouit de l'annonce par Madame le président du conseil général de l'inscription au programme de la rénovation-restructuration (un budget prévu de 6 millions d'euros) de nos bâtiments. Un projet, longtemps espéré, et qui commence à prendre forme même si quelques années encore sont nécessaires pour la concrétisation.



Défi-sciences

MARS 2010

Les Rencontres Francophones se penchent sur 50 ans d'indépendances africaines

Isabelle Lamy, responsable de l'Espace Senghor

Cette année, de nombreux pays d'Afrique Sub-saharienne fêtaient les 50 ans de leur indépendance. C'est donc tout naturellement que la commission culture de Verson a choisi ce thème pour fêter la 15^{ème} édition des Rencontres Francophones.



Pendant tout le mois de mars, «Afriques, tout partout partager», une exposition de photographies de Bernard et Catherine Desjeux, journalistes reporters-photographes. Le regard sur l'Afrique qu'ils nous ont proposé est celui d'un continent riche de ses diversités, de ses créateurs... Celui d'une Afrique qui vit !



Retour sur un mois de mars riche en rencontres :

1^{er} mars : une journée dédiée à la littérature

50 ans de créations littéraires à travers 60 romans

Des bibliothécaires mais aussi des passionnés de toute la région bas-normande ont revisité la littérature de ces 50 dernières années en Afrique Sub-saharienne, guidés par Bernard Magnier, directeur de collection chez Actes Sud.



Boubacar Boris Diop était l'invité de la Soirée Latitudes. Ce romancier d'origine sénégalaise avait 14 ans au moment où son pays accédait à l'indépendance. Témoins vivants et engagés, ses romans ont posé une image sans concession sur l'Afrique d'aujourd'hui.

Le samedi 13 mars, un spectacle venu tout droit du Burkina Faso, Le Musée Bombana de Kokologo

Franc succès pour Monsieur Bakary, et son «musée» bien particulier : avec un humour souvent décalé, il a mis à l'honneur l'Afrique de la débrouille, pour le plus grand bonheur des petits et des grands...

Clôture des Rencontres Francophones, le 26 mars, avec un échange très enrichissant autour de la place du français en Afrique, animé par Abdoul Dragoss Ouedraogo, anthropologue, enseignant à l'université de Bordeaux et cinéaste.

Le partenariat autour de cette manifestation :

Drac, Acse, Région, Centre Régional du Livre, Bibliothèque Départementale de Prêt.

De nombreux acteurs culturels et associatifs du département proposent également des manifestations autour de ce thème pendant toute l'année. Pour plus d'informations, consultez le site www.cipaf2010.com

L'ÉTÉ À LA BIBLIOTHÈQUE

Comme tous les ans, les horaires de la bibliothèque changent pendant les mois de juillet-août.

A partir du 4 juillet, nous vous accueillerons les mercredis et vendredis de 9 h 30 à 12 h et de 14 h à 18 h 30.

Pendant cette période, vous pourrez emprunter 10 livres et 5 revues par carte, à rendre au plus tard pour le 15 septembre 2010. De quoi satisfaire les lectures de vacances...

Fermeture annuelle

La bibliothèque sera fermée au public à partir du vendredi 30 juillet à 18 h 30. Elle rouvrira le mercredi 18 août à 9 h 30.

Bonnes vacances à tous et...bonnes lectures !

En résumé : La bibliothèque cet été

- du 4 au 30 juillet inclus
mercredi et vendredi :
9 h 30 - 12 h et 14 h - 18 h 30
- du 1^{er} au 17 août : fermeture annuelle
- du 18 août au 5 septembre :
mercredi et vendredi : 9 h 30 - 12 h
et 14 h - 18 h 30

Reprise des horaires habituels dès le 7 septembre.

RENCONTRE D'AUTEUR

Le 9 février, la bibliothèque vous a proposé une rencontre avec Philippe Huet, qui écrit des romans noirs dont le décor se situe en Normandie.

Après la découverte de cet auteur, son parcours, son histoire, ses histoires... Philippe Huet s'est bien volontiers rendu disponible pour des dédicaces et des échanges plus individuels avec les lecteurs...





EXPOSITION

Histoire citée, cité d'histoire, une ville en transit

Antoinette Aze, médiatrice culturelle

Du 14 mai au 5 juin, l'Espace Senghor recevait Florane Blanche, peintre graphiste. Elle compose ses expositions avec des installations où se croisent ses inspirations picturales et ses constructions de volumes. Les liens communs de ses œuvres sont le souvenir et la mémoire.

Chacune des pièces exposées évoque une sensation, un sentiment, une idée. Autant de sentiments qui construisent une histoire et qui représentent des tranches de vie.

Un mur de journaux, de valises et d'objets accueille le visiteur et le renvoie à ses souvenirs. Bien qu'intemporel, il éveille en chacun des ambiances, des images qui renvoient à des strates de souvenirs vagues ou précis, proches ou lointains.

Deux temps forts ont ponctué cette installation-exposition. L'un avec le comité de jumelage de l'Odon autour d'une rencontre avec l'artiste et les hôtes allemands où les échanges ont été riches et nombreux. Le second a été le vernissage de l'exposition où les "amateurs" de Florane Blanche ont été une nouvelle fois séduit par l'univers de l'artiste de même que ceux, qui ce soir là, la découvraient.



BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE
LES COUPS DE CŒUR DE L'ÉQUIPE



Aude vous propose :
Passeuse de rêves
par Lois Lowry
Roman ado (à partir de 11 ans)

Les rêves... D'où viennent-ils ? Que signifient-ils ? De quoi sont-ils faits ? Dans ce roman agréable et facile à lire vous découvrirez une jolie façon de répondre à ces questions. Vous allez suivre l'apprentissage de Petite, être des nuits. Elle découvre le difficile métier de passeur de rêves. Chaque nuit dans la maison d'une vieille femme et de son chien elle s'entraîne : elle effleure de ses doigts translucides le bouton d'un pull ou d'une photo, elle capte l'histoire de cet objet : un pique-nique sur une colline, une nuit d'hiver au coin du feu... Petite combine ses souvenirs pour en faire des rêves très doux, et elle se révèle très douée. Mais arrive chez la vieille dame un jeune garçon très en colère. Il s'appelle John. Sa colère est si forte que les Saboteurs, maîtres des cauchemars, le repèrent. Petite sera-t-elle suffisamment forte pour leur résister ?

Françoise vous propose :
A Mélie sans mélo
par Barbara Constantine -
Roman

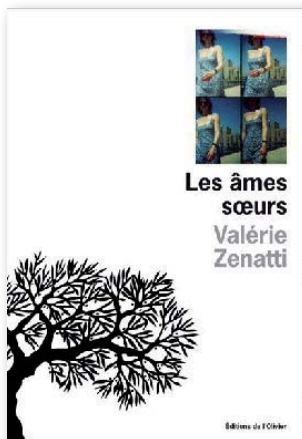
Amélie, soixante-douze ans, vit seule à la campagne. Sa petite-fille, Clara, vient passer les grandes vacances chez elle. Mais la veille de son arrivée Mélie apprend qu'elle a un problème de santé... Pas grave on verra ça plus tard.



Durant tout l'été, (le dernier ?), Mélie décide de fabriquer des souvenirs, des rigolos à Clara. Et puis il y a le vieux Marcel, le copain de toujours... Et comme la vie est vraiment dingue parfois, Mélie va enfin rencontrer le grand amour... Cent cinquante ans à eux deux mais quand on aime on ne compte pas.

Ce roman serait plutôt une chronique, le temps d'un été où tout se fait et se défait, où tout ce qui était caché apparaît au grand jour. Très belle histoire, simple, rafraîchissante, apaisante.

Christelle vous propose :
Les âmes sœurs
par Valérie Zenatti



«Rien ne doit gâcher la journée qui s'ouvre, telle une fleur fragile et rare. Le temps s'écoule seconde après seconde et il devient précieux».

9 h 05 : Emmanuelle, mère de famille enfermée dans les tâches quotidiennes et dans le triangle infernal enfant-mari-boulot, ouvre et lit un livre qui va la bousculer. Elle décide donc de s'offrir en douce une pause le temps d'une journée pour se consacrer à la lecture de ce roman et prendre aussi un peu de recul et faire un point sur sa vie. Alors, ce matin, elle laisse ses enfants à l'école, mais ne se rend pas au travail. Elle savoure ce temps qu'elle a conscience de devoir voler à ceux qui partagent sa vie. Elle est obsédée par l'héroïne de son roman. Cette dernière réveille en elle des souvenirs, des rêves assoupis, et lui donne des envies de liberté. Les destinées de ces femmes vont se faire écho et leurs histoires se rencontrer.

Ce livre donne envie de faire la même chose, s'enfuir et s'abandonner au plaisir de lire sans interruption le livre de Valérie Zenatti...

Isabelle vous propose :
Ru par Kim Thúy
Roman autobiographique

Curieux destin que celui de Kim Thúy ! Née dans un vietnam coupé en deux, elle et sa famille fuient la maison de Saïgon, occupée par des soldats qui s'approprient tout. A dix ans, elle se retrouve dans la cale d'un bateau où 200 autres réfugiés s'entassent pendant des jours et des nuits à la lueur d'une ampoule. Elle traverse l'horreur des camps de réfugiés en Malaisie pour trouver enfin la chaleur d'un accueil formidable au Québec, où elle vit aujourd'hui.

C'est donc tout naturellement qu'elle choisit le français pour écrire ce premier roman, couronné récemment par le prix RTL/Lire. Un roman comme une berceuse*, où les souvenirs s'enfilent comme des perles, l'un entraînant l'autre, dans une langue légère et sobre, jamais pathétique.

*Ru en vietnamien





SAISON 2

les Incorruptibles

Isabelle Lamy, responsable de l'Espace Senghor

Pour la deuxième année consécutive, la bibliothèque a proposé aux classes de primaire de Verson de participer au Prix des Incorruptibles.



Comment ça marche ?

L'association «les Incorruptibles» propose une sélection de 5 à 6 livres par niveau de classe. Chaque participant s'engage à lire les livres de la sélection et est invité à voter en mai pour celui qu'il préfère. Les votes remontent ensuite au niveau national, où sont faites les additions finales.

Et la bibliothèque dans tout ça ?

Aude a présenté à chaque classe la sélection, encouragé le dialogue et l'échange autour de ces livres. Ils étaient tous disponibles à la bibliothèque et dans chacune des classes pour permettre à

tous les enfants concernés de pouvoir les lire. En avril, les classes de CP de Verson ainsi que la Clis ont eu l'honneur et le privilège de rencontrer Noé Carlain et Nicolas Duffaut, respectivement auteur et illustrateur de l'album «Ce que lisent les animaux avant de dormir». Un fort beau moment qui s'est poursuivi en soirée à l'Espace Senghor, où parents et grands frères et sœurs ont également pu profiter de cette rencontre.

En mai, vote pour le livre qui te plaît

Le grand rendez-vous attendu maintenant par chacun des jeunes incorruptibles, c'est le vote : urne, isolements, carte d'électeur, émargement, rien n'a été laissé au hasard. Tout ceci valait bien un diplôme !

Bravo à tous les incorruptibles en herbe.



JOSETTE ET ANNIE RACONTENT... LES CONTES TRADITIONNELS

Christelle Paon, bibliothécaire

Mercredi 28 avril, Josette et Annie étaient une fois encore au rendez-vous pour raconter de nouvelles histoires à une vingtaine d'enfants. Dans la salle Djilor de l'Espace Senghor, les deux complices ont bénéficié d'un superbe décor de jardin. Pour cette dernière date de la saison culturelle, les enfants ont découvert ou redécouvert les histoires du Chat botté, Moitié de poulet (histoire d'un poulet coupé en 2), Le collier de la vérité, Le mât de cocagne (la vie d'un géant) ou bien encore Gros bedon et mirasse. Nous vous rappelons que toutes ces histoires peuvent être empruntées à la bibliothèque.



vie associative

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE Verson vidéo

Gilbert Guerrier, secrétaire

Contact

Patrick Bazin, président au
02 50 01 62 67
ou bazinpat@aol.com



L'association Verson Vidéo a tenu son assemblée générale le 23 avril à Verson. Le quorum étant atteint, le secrétaire a ouvert la séance, a présenté l'ordre du jour et a donné la parole au président Patrick Bazin.

Rapport d'activités :

Le vidéo club de Verson a couvert au début du mois de mai 2009 le championnat de France Ufolep de tennis de table. Comme les années précédentes, de nombreux reportages ont été réalisés sur les activités des associations : galas de danse de Verson, Carpiquet ou Caen mais aussi lors du Téléthon ou des représentations théâtrales des Baladins de l'Odon. Plus récemment, les Afrikales à Tourville-sur-Odon et Verson et le Cinquantenaire d'ATD Quart Monde à Tourville-sur-Odon ont été fixés sur la pellicule.

Rapport financier :

L'exercice se clôture sur un bilan positif de 176 euros. Les recettes sont constituées essentiellement :

des travaux vidéo et DVD réalisés pour des associations, des cotisations des adhérents, de la subvention municipale. Les dépenses quant à elles correspondent à des achats et de l'entretien de matériels et des achats de DVD.

Election de membres du bureau :

Les mandats sont arrivés à leur terme pour Roger Marie et Gilbert Guerrier. Ils sont tous deux réélus et le poste de secrétaire est à nouveau confié à Gilbert Guerrier.

Programme d'activités 2010 :

Verson-vidéo sera présent au Forum des Associations, réalisera les reportages au profit des différentes associations, les formations, moteur de la vie associative du Verson vidéo, l'entretien et la pérennisation des matériels, des rencontres vidéastes comme celles avec Pierre-Marie Hubert.

TENNIS-CLUB

Adrien Lahousse,
chargé de communication et de la presse

Après avoir disputé les Championnats de France par équipe de Nationale 4 ainsi que les championnats régionaux et départementaux avec pas moins de 11 équipes adultes au cours des mois d'avril et mai, le Tennis-Club s'apprête à organiser un autre grand rendez-vous : son tournoi open d'été qui se déroulera durant toute la deuxième quinzaine de juin. Adultes, hommes et femmes s'affronteront alors dans une ambiance chaleureuse mais où chaque engagé(e) venu(e) de tous les horizons aura à cœur d'améliorer son classement jusqu'aux finales qui auront lieu le dimanche 27 juin. Ce sera ensuite la période sans compétition au cours de laquelle le TC Verson va connaître un autre grand événement : le remplacement du revêtement de ses terrains couverts. Nul doute que cette moquette flambant neuve ravira les 350 adhérents dès leur retour de vacances.

Pour tout renseignement n'hésitez pas à
contacter le 06 75 18 96 91



Contact

Lydie Adrian - 02 31 39 16 01

LES SCULPTEURS DE L'ODON

Liliane Lopez, pour le bureau

L'atelier des Sculpteurs de l'Odon est ouvert aux adultes. Il offre la possibilité aux adhérents de découvrir différentes techniques de sculptures par le biais notamment de stages organisés ponctuellement et animés par des professionnels qui enseignent leur savoir-faire.

Les séances se déroulent dans les anciens ateliers de rotation, 2 rue d'Eterville à Verson.

L'exposition de fin d'année de nos travaux s'est déroulée à l'Espace Senghor du 12 au 19 juin 2010.



vie associative

UN BEAU PROGRAMME Les baladins de l'odon

Sylvie Kerguelen, pour le bureau



Durant toute la journée du dimanche 2 mai, la **foire aux greniers**, organisée par les Baladins de l'Odon a remporté un vif succès. Elle a rassemblé près de 190 exposants. Malgré un soleil qui a joué à cache-cache, les visiteurs ont répondu présents. Vendeurs et acheteurs ont fait affaire pour la plus grande satisfaction de tous. La journée a été animée par des représentations théâtrales et clôturée par un concert du groupe «Les Dénicheurs». Ils ont choisi ce lieu insolite pour la sortie de leur premier album.

L'association de théâtre amateur versonnaise les Baladins de l'Odon organise chaque année sa traditionnelle foire aux greniers. Cette manifestation bénéficie du soutien de la municipalité et de ses services. Elle permet de récolter des fonds afin de maintenir le montant des cotisations des ateliers de théâtre hebdomadaires destinés aux enfants, adolescents, jeunes adultes et adultes, soit cette année sept ateliers animés par des comédiens professionnels.

Cette année, le bureau de l'association a souhaité encore mettre à l'honneur le spectacle des arts vivants en proposant aux visiteurs des saynètes réalisées par les comédiens amateurs des Baladins de l'Odon et la compagnie Amavada. Ils sont venus apporter sourire et bonne humeur. En clôture, le groupe «Les Dénicheurs» a proposé un spectacle

haut en couleur et fait chanter le public sur des airs de chansons des années 30.

Enfin les 4, 5 et 6 juin, salle des Trois Ormes à Verson, tous les ateliers de l'association se sont retrouvés sur les planches. Ils ont montré leur savoir-faire en interprétant des créations ou des pièces d'auteur. Chacun a pris plaisir à s'essayer à l'art de la réplique et s'est investi pour le plus grand plaisir de tous. Des applaudissements nourris ont salué la performance des acteurs amateurs qui ont présenté :

«Mais où sont passées les saisons ?», création et mise en scène de et par Ophélie Brunet pour le «groupe des enfants 1» (7 à 11 ans),

«Le compte à rebours a commencé...», création et mise en scène de et par Ophélie Brunet pour le «groupe des enfants 2» (7 à 11 ans),

«Opéra panique», extraits de la pièce d'Alejandro Jodorowsky mis en scène par Aurélia Buquet et interprétés par le «groupe des jeunes» (16 à 25 ans)

«Quelques jours de Simon», adaptation «des sept jours de Simon Labrosse» de Carole Frechette, mise en scène par Aurélia Buquet et interprétée par le «groupe des adultes 2»,



«Entretien avec des innocents qui n'ont pas d'alibi»,

création et mise en scène de et par Cléa Michelini, interprétée par le «groupe des adultes 1»,

«On oublie trop souvent que les enfants de Super héros se la pètent grave»

création et mise en scène de et par Stéphanie Brault, interprétée par le «groupe des préados» (12 à 14 ans),

«Le métro mé pas tro»

Adaptation d'un corpus de textes par le «groupe des ados» (14 à 17 ans) et mise en scène par Nathalie Kent.

Ces trois journées ont permis aux spectateurs de mesurer le travail effectué pendant l'année par tous les membres de l'association.



Contact

Vous souhaitez nous rejoindre ?

Retrouvez toutes les informations sur le site :

<http://pagesperso-orange.fr/lesbaladinsdelodon> ou venez nous rencontrer lors du prochain Forum des associations.

vie associative

TEMPS FORTS

Jumelage de l'Odon

Jacques Letourneur, vice-président

Contacts

- Martial Mansion - 02 31 80 57 22
- Gilbert Debon - 02 31 80 97 48
- Jacques Letourneur - 02 31 26 89 71



Si les jumelages, à l'origine, s'inscrivaient dans une perspective de réconciliation, ils offrent aujourd'hui un cadre idéal d'expériences et d'initiatives pour développer sur le terrain la citoyenneté européenne et favoriser la coopération, la compréhension et la bonne entente entre les peuples. L'un des objectifs de notre jumelage reste l'implication des jeunes qui sont les futurs acteurs de l'unité de l'Europe.

Les temps forts de cette année 2010 : l'organisation à Tourville-sur-Odon, fin mars, en partenariat avec le Comité Départemental des Jumelages, d'un après-midi très convivial autour du thème des traditions pascales, allemandes et polonaises. C'était l'occasion pour les visiteurs de découvrir les coutumes, symboles et objets décoratifs de Pâques, de déguster les friandises traditionnelles et d'écouter avec intérêt les souvenirs

d'enfance des allemands et polonais qui animaient cette manifestation, 60 de nos amis allemands ont entrepris le voyage au week-end de l'Ascension, répondant ainsi à notre invitation. C'était une bonne opportunité de leur faire découvrir la charmante région de Bagnoles de l'Orne et de resserrer les liens qui nous unissent depuis bientôt 20 ans. C'est en Pologne que nous nous sommes à nouveau donné rendez-vous au mois d'août de cette année où nos amis de Buk ne manqueront pas de nous faire, comme à l'habitude, un accueil des plus chaleureux.

Pratique :

- assemblée générale, le jeudi 24 juin 2010 à 20 h 30,
- cours d'Allemand du niveau débutant au niveau conversation,
- présence au Forum des Associations le 5 septembre 2010.

LES FILS CROISÉS

Paule Binet

Cette année, l'association «les Fils Croisés» fête un anniversaire ! Ses 10 ans de présence sur la commune de Verson. Nous profitons de cet article pour remercier la municipalité et l'association «Mosaïque» pour leur soutien. Pour l'occasion, une exposition de dentelles et broderies sera organisée durant l'année scolaire 2010-2011 à l'Espace Senghor.

Nous rappelons que les cours se déroulent tous les jeudis (hors vacances scolaires) entre 17 h et 19 h 30 dans la salle du 1^{er} étage de l'Espace Senghor.

La durée des cours peut varier selon votre emploi du temps. Après avoir réglé la cotisation d'adhésion à l'association, vous achetez une carte de 20 heures de cours qui est mise à jour après chaque participation.

Prochain rendez-vous : au Forum des Associations de Verson, le 5 septembre.



Contacts

- Paule Binet, adhérente au 02 31 26 86 54
- Janine Potin, professeur au 06 76 17 00 46

ADMR DU GRAND ODON : ASSOCIATION DU SERVICE À DOMICILE

Jean-Louis Le Calvé, président

Vous êtes retraité, vous avez des difficultés physiques, vous êtes isolé, vous êtes active et débordée, l'un des vôtres est malade, vous êtes seul au foyer, l'ADMR vous simplifie la vie quotidienne et vous propose ses services : ménage, entretien du linge, courses, aide au repas, garde d'enfants, soins d'hygiène à la maison, etc.

L'ADMR s'occupe de toutes les formalités administratives et vous aide à trouver le meilleur financement.

Vous pourrez déduire de vos impôts 50 % des sommes versées.

N'HÉSITEZ PAS À NOUS CONTACTER :

70 allée Jacques Prévert – 14790 Verson – Tél. 02 31 26 58 53 – courriel : admrdugrandodon@orange.fr

Du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h 30 et le lundi, mercredi, jeudi, vendredi de 14 h à 16 h 30.

vie associative

FIN D'ANNÉE

Le club de plein air de l'Odon

Jean-Baptiste Lureau, pour le bureau



Voici le mois de juin... L'année scolaire touche bientôt à sa fin et s'il faut toujours regarder vers l'avenir, il est déjà possible de faire un bilan de l'année qui vient de s'écouler. Le premier groupe des jeunes grimpeurs du mercredi connaît une année un peu difficile : le groupe, peu étoffé au départ, a connu des défections. Il faut penser que l'hiver interminable dans nos locaux sans chauffage y est sans doute pour quelque chose. Le deuxième groupe, s'il a connu quelques absences aux périodes les plus froides, a vu les jeunes revenir après le mois de février. Maintenant, ce groupe est toujours au complet. Ces jeunes grimpeurs du mercredi participent activement aux sorties que nous effectuons une fois par mois sur le mur de la fac. Des sorties sur falaises ont été plusieurs fois programmées mais à chaque fois supprimées, les prévisions météo de fin de semaine étaient toujours calamiteuses. Le huitième Natur'athlon a eu lieu le samedi 29 mai. Cette année, retour à des ambitions plus modestes, 96 participants au maximum et sept ateliers au lieu de neuf ont été mis en place. Ne nous laissons pas emporter par le toujours plus. Small is beautiful ! Les groupes des adolescents sont partis à Fontainebleau en stage d'escalade pendant le long week-end de l'Ascension. Le bilan est excellent,

beaucoup de blocs tentés et réussis, dans une belle ambiance et malgré une météo presque hivernale...

Les randonneurs, nombreux cette année, marchent au rythme d'une fois toutes les trois semaines et si le rythme a légèrement baissé, nous ne sommes pas devenus pour autant de vrais contemplatifs. Un de nos rêves : organiser une grande randonnée, une grande manifestation ouverte au public sur un parcours qui relierait les sources de l'Odon à Verson.

Le samedi 6 février, nous avons organisé pour la première fois une journée « animation jeune ». C'est une épreuve de sélection pour les jeunes kayakistes du Calvados. Les championnats de Normandie de kayak sur l'Odon ont eu lieu le 7 mars, disputés sur un parcours tracé entre le Pont Chalon et le Rocreuil. C'est une belle occasion pour le club de se faire connaître. Nous remercions le comité départemental de canoë-kayak pour l'aide fournie tout au long de l'année. Il n'y a pas eu de médailles pour les quatre concurrents de Verson mais une participation très méritoire.

Le Club de plein air de l'Odon prendra ses quartiers d'été fin juin et nous serons présents au Forum des Associations de septembre, pour commencer une nouvelle année.

VOUS DANSEZ ?

le bureau

Sous le terme danse de salon ou danse de société sont regroupées différentes disciplines telles que tango, valse, paso-doble, rock ou encore salsa et cha-cha-cha.

Le plus difficile dans la danse c'est de faire le premier pas. Cette étape franchie, vient rapidement le plaisir d'apprendre à danser en couple et de découvrir des danses venant des quatre coins du monde. Outre la détente et l'amusement, la danse est aussi une saine activité physique. Elle s'avère très efficace pour lutter contre la déprime car elle permet de libérer les émotions.

Mais, à Danser à Verson, on pratique aussi la danse en ligne. Nous avons organisé, cette année, deux sessions de stages -country et salsa- avec une très forte participation des adhérents.

C'est Denis Rivière, accompagné de quatre musiciens, qui a animé le 1^{er} mai notre soirée dansante annuelle. Nous avons choisi le thème «western». Bandanas, stetson, santiags étaient de sortie dans un décor de circonstance.

Les soirées d'entraînement organisées par l'association ainsi que les sorties en groupe proposées par les adhérents favorisent à la fois la progression et les rencontres.

Nous vous invitons à venir découvrir Danser à Verson au Forum des Associations, le 5 septembre.



infos sur le club
<http://cpao14.fr.fr>

STAGE DE FOOT

Entre découverte et perfectionnement

Fabrice Divert, président



Pendant ces vacances de printemps l'AS Verson football a organisé un stage de foot destiné aux enfants âgés de 7 à 16 ans, licenciés ou non. Au programme du football, bien sûr, mais aussi des activités ludiques. Ont été programmées des sorties telles que Festyland, Jorky-ball, Soccer-World, piscine et Laser-game. Le mercredi, un échange amical avec le club de Vieux a été organisé. La fin

de la semaine a été consacrée à la venue des parents qui ont participé au même titre que les enfants et éducateurs à une partie de golf-foot : le but étant de mettre le ballon dans un trou comme au golf.

Pour le côté convivial de ce stage, tous les jeunes partageaient un repas au club préparé et servi par les mamans. Un grand merci à toutes ces dames qui nous ont aussi aidés pour les différents transports. A la fin de ce stage, tous se sont retrouvés pour la remise des récompenses, la photo collective et le goûter.

Le stage avait pour but de rassembler les jeunes et de leur faire partager des moments différents de ceux qu'ils vivent chaque semaine lors de leurs entraînements ou de leurs matchs.

CHALLENGE DE FOOTBALL

Crampons de l'Odon



Elisabeth Leullier, adjointe au maire chargée des sports et Nathalie Donatin, adjointe au maire chargée de l'éducation et de l'enfance, ont remis la coupe du challenge AXA Assurances des Crampons de l'Odon 2010 à l'AS Verson.

Le club est vainqueur pour la troisième fois en quatre ans. On

peut dire que ce challenge est gagné définitivement par l'AS Verson.

Un nouveau challenge est mis en jeu dès la saison prochaine 2010-2011 pour au moins trois ans.

Résultats : - vainqueur en U11 - AS Verson
- vainqueur en U13 - Bretteville-sur-Odon
- vainqueur en U15 - Orne et Odon

CYCLOS DE L'ODON

GUY HERVIEU : UN SPORTIF ACCOMPLI



Guy Hervieu, président honoraire des Cyclos de l'Odon de Verson, nous a quittés, en avril dernier, à l'âge de 89 ans. Il laissera le souvenir d'un président dévoué, attentif à chacun et particulièrement aux jeunes qu'il se faisait un devoir d'accompagner dans leurs premiers coups de pédale.

Il commença par pratiquer assidûment, dans les années 50, la marche athlétique en effectuant des brevets de 10, 30, 40 km et en participant plusieurs fois à des Audax pédestres de 100 km (tels que Caen-Cherbourg et les 100 km du Calvados).

Ses qualités sportives et relationnelles en firent un capitaine de route de l'US des Cheminots Caennais, apprécié de tous. Au début des années 1980, il se tourna vers le cyclotourisme et fonda, avec quelques autres, le club des Cyclos de l'Odon de Verson, affilié à l'Ufolep.

Le club a connu alors un développement rapide (plus de 30 membres dès 1987) et une activité soutenue en participant à de nombreuses organisations cyclistes.

Difficile de les citer toutes, mais parmi les plus marquantes de l'époque : Paris-Caen, Paris-Honfleur, le Tour du Calvados, le Tour du Cotentin, la Route de la Liberté (sur une semaine), Paris-Cabourg, Paris-Thury-Harcourt et, bien sûr, de multiples brevets dominicaux. Guy Hervieu, très présent sur le terrain, était alors de presque toutes les sorties, encourageant chacun et montrant l'exemple grâce à ses qualités de volonté et d'endurance. Même si, l'âge venant, ses activités se réduisirent progressivement, il resta jusqu'au bout très attentif à l'évolution du club qu'il avait fondé.

Guy, les cyclos te disent merci.

LES CYCLOS DE L'ODON

Alain Courteille, président

Les Cyclos de l'Odon ont organisé, le 25 avril dernier, leurs traditionnelles Grimpettes sous l'égide de l'Ufolep. 128 cyclistes venant de 25 clubs différents ont ainsi sillonné la vallée de l'Odon sur deux parcours de 83 et 64 km, plus ou moins vallonnés, jusqu'aux environs d'Aunay-sur-Odon. Au cours de cette belle matinée, seuls, par moments, quelques nuages voilèrent le ciel.

Les coupes ont été remises par Elisabeth Leullier, adjointe aux sports de Verson et par Chantal Moisant, conseillère municipale. Cette remise fut l'occasion d'évoquer la disparition récente de Guy Hervieu, fondateur et président du club durant 27 ans. Il l'a marqué durablement de son empreinte. Le prochain brevet des Cyclos de l'Odon aura lieu le 29 août sur un nouveau parcours au cœur du Bessin.



vie associative



BILAN

Archers de l'Odon

Pierre Touzeau, pour le bureau

Depuis le début de l'année, le club a participé à sept concours dont le championnat du Calvados où nous avons obtenu huit podiums avec 11 archers présents, et le championnat de Normandie où se sont distingués cinq archers sur six qualifiés avec deux premières places (Christian Clerc et Vanessa Prignon), et trois troisièmes

places (Gwendoline Borel, Jennifer Garaud, Alain Hamon).

Deux de nos archers ont également été sélectionnés aux championnats de France en mars dernier, il s'agit d'Alain Hamon à Belfort et Christian Clerc à Marseille.

En janvier, le club a organisé sa traditionnelle galette des rois avec le tir à l'oïseau. Le nouveau roi est Frédéric Giffard.

Au mois de mars, les 20 et 21, nous avons organisé le concours promotionnel qui encourage les débutants dans la voie de la compétition et le concours par équipes de clubs du Calvados. Quatorze clubs ont participé ; au total ce sont 256 archers qui se sont affrontés sur le week-end. Depuis le mois de mai, nous enchaînons les concours en extérieur, ceux-ci se termineront au mois d'août. Enfin, le 26 novembre 2010, le club des Archers de l'Odon fêtera ses 30 ans !

UN LABEL «SIMPLE» POUR L'ÉCOLE DE HAND

Un titre de champion du Calvados pour les moins de 11 ans

Bruno Rallo, président

Elle l'obtient après seulement sa 2^{ème} année d'existence. Ce label est délivré par la Fédération Française de Handball, suivant un certain nombre de critères :

- Le nombre de pratiquants : l'an dernier nous comptons 16 enfants. Cette année, il y en a 34. 14 en - de 9 ans jouent sur des plateaux minihand, à raison d'un toutes les 3 semaines. Depuis le début de la saison cette équipe, composée de 12 garçons et de 2 filles, a remporté tous ses matches. 20 en - de 11 ans. Après une 1^{ère} partie de championnat, il a fallu prendre ses marques car du demi-terrain en - de 9 ans, ils sont passés au grand terrain. Ils se qualifient pour la poule A promotion d'honneur. Sans jamais avoir été inquiétés, ils terminent 1^{er} et doivent rencontrer, pour le titre final, le vainqueur de la poule B qui n'est autre que

Littry. Ces finalités se déroulent en deux matches. Le premier a été remporté par nos joueurs et joueuses à Verson sur le score de 12 à 5. La consécration est toute proche. Déplacement à Littry, avec beaucoup de parents pour les encourager, les joueurs de Verson se sont imposés 15 à 6, et ont donc remporté le premier titre départemental du club. Nous sommes très fiers, car il s'agit de la première génération de l'AHB Verson. C'est prometteur pour la suite !

- Les encadrants : les entraînements, le mardi de 17 h 30 à 18 h 45, sont assurés par Patrick Boulais, épaulé par Emmanuel Leroux et José Villalba. Félicitations pour leur excellent travail car ce sont tous des parents d'adhérents. Un grand merci à Mickaël Doinard (joueur senior) qui aide au coaching sur les rencontres.

UN SITE INTERNET POUR LE HAND

Vous pouvez désormais suivre la vie associative de l'amicale handball à travers son site : www.verson-handball.com, résultats des sections, forum de discussion, renseignements pour s'inscrire, manifestations organisées...

Nous remercions le joueur versonnais, Benoît Lerétif, qui l'a créé. Au passage, un merci pour un ancien joueur versonnais, Laurent Patou, précurseur et créateur du premier site du club, il y a trois ans.



GYMNASTIQUE VOLONTAIRE : ENVIE DE BOUGER ?

Anne-Marie Flambard Hélicher, membre du bureau

La gymnastique volontaire, forte de plus de 150 adhérents, a proposé tout au long de l'année, dans une atmosphère toujours conviviale, des activités variées : gymnastique, step, stretching, renforcement musculaire... utilisant de nombreux accessoires (balles, ballons et fitballs, bâtons, cerceaux, élastiques et élastiques, haltères et cordes...). Cinq animatrices diplômées, compétentes et dynamiques, ont assuré, chacune à leur manière, les cours, dans une ambiance musicale tonique et rythmée adaptée aux

publics de tous les âges.

Afin de satisfaire tous les emplois du temps, l'association, propose de nombreux créneaux horaires –en journée aussi bien que le soir– et la possibilité d'effectuer, avant de s'engager, une ou deux séances d'essai. N'hésitez plus, venez nous rejoindre !

Rappel des horaires des cours :

lundi à 9 h et à 10 h, mardi à 9 h, mercredi à 20 h 30, jeudi à 19 h, vendredi à 9 h et à 10 h.



Contacts

Anne-Marie Touzeau (présidente)

au 02 31 26 09 03,

Martine Fouques au 02 31 26 78 44

Lilliane Lecarpentier au 02 31 74 77 73

informations pratiques

PASSEPORTS BIOMÉTRIQUES

Délai de délivrance : environ 10 jours

Pièces à fournir :

- > 1 justificatif de domicile (original)
 - facture récente d'eau, d'électricité, gaz, téléphone,
 - certificat d'imposition ou de non imposition,
 - quittance d'assurance pour le logement ou titre de propriété ou contrat de location.
- > 1 pièce d'identité (Carte Nationale d'Identité, passeport, permis de conduire)
- > 2 photos d'identité 35x45 mm récentes, identiques, avec un fond clair, expression neutre, sans lunettes ou prévoir 3 € supplémentaire en timbres fiscaux si la photo est faite en mairie.
- > timbres fiscaux :
 - 86 € pour une personne majeure,
 - 42 € pour une personne âgée de plus de 15 ans et de moins de 18 ans,
 - 17 € pour une personne mineure de moins de 15 ans.

Cas d'une demande concernant un mineur :

- > le livret de famille,
- > si les parents sont séparés ou divorcés : dispositif du jugement qui a désigné le ou les parents exerçant l'autorité parentale sur le mineur + justificatif de domicile et une pièce d'identité du 2^{ème} parent si résidence alternée,
- > pièce d'identité du parent qui accompagne le mineur,
- > copie intégrale de l'acte de naissance

Dans certains cas :

- acte de naissance, si pas de carte d'identité ou de passeport en cours de validité ou périmé depuis plus de 2 ans.
- 1 justificatif de nationalité française,
- déclaration de perte ou de vol.

Les horaires de délivrance du passeport biométrique :

- lundi – mardi - jeudi : 8 h 30 – 11 h 45 / 13 h 30 – 16 h 45
- mercredi : fermé le matin / 13 h 30 – 16 h 45
- vendredi : 8 h 30 – 11 h 45 / 13 h 30 – 17 h 45

Durée de validité pour le passeport biométrique :

- 10 ans pour un adulte
- 5 ans pour un mineur

Durée de validité de la Carte Nationale d'Identité :

- 10 ans pour un adulte
- 10 ans pour un mineur

Sortie de territoire

Se présenter en mairie avec le livret de famille, la carte nationale d'identité de l'enfant. La présence de l'un des parents est nécessaire. Il doit être muni de sa propre carte d'identité. En cas de divorce, apporter la copie du jugement

CARTE NATIONALE D'IDENTITÉ

Délai de délivrance : environ 3 à 4 semaines (peut varier selon les périodes).

Venir personnellement en mairie avec :

- le livret de famille,
- un justificatif de domicile (original) de moins de 4 mois (facture EDF, téléphone...)
- 2 photos d'identité 35X45 mm récentes, identiques, avec un fond neutre,
- ancienne Carte Nationale d'Identité : en cas d'impossibilité de présenter l'ancienne carte (perte ou vol), un timbre fiscal de 25 euros est à fournir.

Ainsi que :

Pour une personne majeure

en cas d'une a ou si l'ancienne Carte Nationale d'identité est périmée de plus de 2 ans :

- copie intégrale de l'acte de naissance (à demander au lieu de naissance).

Pour une personne mineure

(qui doit être accompagnée de son père ou de sa mère) :

- copie intégrale de l'acte de naissance.
- Si les parents ne sont pas mariés fournir un justificatif de domicile aux deux noms.
- Si les parents sont séparés ou divorcés : dispositif du jugement qui a désigné le ou les parents exerçant l'autorité parentale sur le mineur, pièce d'identité et justificatif de domicile du 2^{ème} parent en cas de résidence alternée.

QUELQUES RÈGLES DE CIVISME LUTTE CONTRE LE BRUIT

Règles de citoyenneté extraites de l'arrêté préfectoral daté du 16 janvier 1997 :

Article 5 : «Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, tels que les tondeuses à gazon à moteur thermique, les tronçonneuses, les perceuses, les raboteuses ou les scies mécaniques, ne peuvent être effectués que les jours ouvrables de 8 h 30 à 12 h et de 14 h 30 à 19 h 30, les samedis de 9 h à 12 h et de 15 h à 19 h et les dimanches et jours fériés de 10 h à 12 h».

Article 6 : «Les propriétaires et possesseurs d'animaux, en particulier de chiens, sont tenus de prendre toutes mesures propres à éviter une gêne pour le voisinage, y compris par l'usage de tout dispositif dissuadant les animaux de faire du bruit de manière répétée et intempestive (dressage, collier anti-aboiements...)».

OPÉRATION TRANQUILLITÉ VACANCES

Pendant les vacances estivales, beaucoup sont inquiets de quitter leur domicile et craignent d'être victimes d'une infraction ou d'un cambriolage. La police municipale propose aux particuliers d'assurer la surveillance de leur domicile pendant toute la durée de leur absence. Vous pouvez donc vous adresser en mairie muni des renseignements suivants :

- votre nom,
- l'adresse de votre domicile,
- les dates de votre départ et de votre retour de vacances,
- un numéro de téléphone où l'on peut vous joindre (ou celui d'un voisin),
- éventuellement, les particularités de votre domicile.

Les numéros utiles :

Police municipale : 02 31 26 64 29

Gendarmerie d'Evrecy : 02 31 08 35 53

histoire locale

CHRONIQUE D'UN VERSONNAIS

**Tout au long des prochains
Reflets, nous allons vous
dévoiler les souvenirs d'un versonnais...**



Quand en 1938, notre maître d'école M. Loison nous conduisit visiter le chantier du terrain d'aviation, enfants, nous ne soupçonnions pas l'influence qu'aurait -dans les années suivantes- l'installation de ce camp militaire pour la vie de notre région. Le terrain de 200 hectares -dont 50 situés sur la commune- avait coûté 300 millions de francs de l'époque (en comparaison une petite auto Simca 5 coûtait 9 900 francs et une maison ordinaire 30 000 francs. Ce terrain représentait la valeur de 10 000 maisons, incroyable !).

Le souvenir qui m'est resté de cette visite est la présence de neuf avions bimoteurs et de 45 avions de 10 tonnes abrités dans quatre hangars métalliques doubles construits sur Verson. Quatre hangars semblables étaient montés sur Carpiquet. Nous vîmes aussi des BLOCH 210, des avions lents et lourds pour l'époque. Ceux-ci volèrent très peu. Aucune piste en dur n'avait été prévue. Ce qui limitait considérablement l'utilisation de ces bombardiers. Au retour, nous fûmes intéressés par le chantier de forage qui

visait à trouver de l'eau pour la commune. A cette époque, les gens qui n'avaient pas de puits devaient aller souvent assez loin pour s'approvisionner, surtout l'été. Ces recherches échouèrent et ce n'est que 20 ans plus tard que l'eau sous pression arriva dans les robinets de Verson. Une autre sortie scolaire nous permit de visiter deux bateaux de guerre, le torpilleur «bouclier» et le sous-marin «rubis» amarrés dans le bassin Saint-Pierre à Caen. Descendre dans les entrailles d'un sous-marin était pour nous un événement extraordinaire.

Quelques lignes sur la vie scolaire dans notre village à cette époque : une école de filles se trouvait sur la route de Bretagne dans le grand immeuble face à la ferme de M. Dubosq. Au même endroit, M^{elle} Lemignon dirigeait une classe enfantine. Les enfants, admis à 6 ans, restaient un ou deux ans dans cette classe. Je me souviens des rubans de papier aux couleurs variées qu'il fallait assembler ou coller sur des pages et surtout des cours de chant, M^{elle} Lemignon nous accompagnant au piano. Elle fumait des cigarettes anglaises, et en guise de récompense elle nous donnait ses paquets vides qui sentaient bon le tabac blond. La classe des filles était dirigée par M^{me} Leblanc réputée «pas facile». A l'école des garçons, située dans le restaurant scolaire actuel de l'école maternelle Françoise Dolto, une classe unique d'une quarantaine d'élèves était menée par M. Loison également secrétaire de mairie. M. Loison avait un caractère difficile, il valait mieux se tenir à carreaux. Au mois de mai apparaissaient les hannetons et des enfants parvenaient à en lâcher quelques uns dans la classe. Ceci entraînait la distraction des élèves et avait le don d'énerver le maître.



état civil

NAISSANCES

Emma JACOB, née le 5 décembre 2009 à Caen
Jonah SALMON, né le 18 décembre 2009 à Caen
Anthony GRAVAN, né le 8 janvier 2010 à Caen
Calie AUVRAY, née le 7 mars 2010 à Caen
Maël LAURANT, né le 3 avril 2010 à Caen
Amaury SAUVAGEOT, né le 13 avril 2010 à Caen
Pablo SLEIMAN - - GÉNEVÉE, né le 20 avril 2010 à Fougères
Victoria ROBIN, née le 20 avril 2010 à Caen
Cynthia MAISERET, née le 20 avril 2010 à Caen
Charlotte FROMAGE, née le 28 avril 2010 à Caen
Hugo HEMERY, né le 5 mai 2010 à Caen

MARIAGES

Thierry LAJOYE et Laurence CARRIÈRE, le 23 janvier 2010
Sylvain LEBAS et Véronique LEMIERRE, le 20 mars 2010
Bruno BOULET et Michèle NOLTINCX, le 20 mars 2010
Arnaud MARTIN et Isabelle SASSIER, le 16 avril 2010
Franck GEVREY et Emmanuelle LE FÈVRE, le 24 avril 2010
Stéphane LEULLIER et Alessandra LAIGRE, le 5 juin 2010

DÉCÈS

Michel LAGERWEY, 18 décembre 2009 à Caen
Henriette MAFILLE veuve BOISRAMÉY, 13 janvier 2010 à Verson
André FURON, 26 janvier 2010 à Caen
Georgette BELLENGER, 28 janvier 2010 à Verson
Rolande MOTTIER veuve LEFÈVRE, 10 février 2010 à Verson
François d'ORNANT, 19 février 2010 à Verson
Marcelle LABET veuve VIDU, 19 février 2010 à Verson
Marie FAUNY veuve LAGRENÉ, 26 février 2010 à Verson
Geneviève LECOUVREUR veuve ROYER, 3 mars 2010 à Verson
Yvonne DANJOU veuve ROBERT, 5 mars 2010 à St-Martin-de-Fontenay
Michel BERTAUME, 9 mars 2010 à Caen
Nicole JONVILLE épouse LETENEUR, 15 mars 2010 à Caen
Yvonnik LE FLOCH épouse NICOLIAN, 23 mars 2010 à Caen
Marcel MOTTAIS, 1^{er} avril 2010 à Verson
Guy HERVIEU, 11 avril 2010 à Caen
Michèle NOLTINCX épouse BOULET, 8 avril 2010 à Caen
Bernadette DURAND veuve GUILLOTTE, 25 avril 2010 à Caen
Jacqueline DUFOUR épouse GOUVILLE, 20 mai 2010 à Verson

Utile

Mairie - 02 31 71 22 00

lundi, mardi, jeudi : 8 h 30-12 h / 13 h 30-17 h

mercredi : fermé le matin / 13 h 30-17 h

vendredi : 8 h 30-12 h / 13 h 30-18 h

Bibliothèque municipale - 02 31 26 24 84

mardi et vendredi : 15 h-19 h

mercredi : 9 h-12 h / 13 h 30-19 h

samedi : 9 h-12 h / 13 h 30-17 h

fermeture : lundi et jeudi

Communauté de communes «Les Rives de l'Odon» -

02 31 71 09 58

du lundi au vendredi : 8 h-12 h / 14 h-17 h

Cellule-emploi intercommunale

02 31 26 53 42

Anne-Marie Deseigne

Espace-Senghor :

lundi : 8 h 30-12 h / 14 h-16 h

vendredi : 8 h 30-12 h

Mairie de Mouen - jeudi : 8 h 30-12 h / 14 h-16 h

Mairie de Tourville-sur-Odon - mardi :

8 h 30-12 h / 14 h-16 h

Déchetterie intercommunale

06 33 23 22 88

horaires d'hiver - du 2 novembre au 30 avril

lundi : 10 h-12 h / 14 h-17 h

mercredi et vendredi : 14 h-17 h

samedi : 9 h-12 h / 14 h-17 h

horaires d'été - du 2 mai au 31 octobre

lundi : 10 h-12 h / 13 h 30-17 h 30

mercredi : 13 h 30-17 h 30

vendredi : 13 h 30-18 h

samedi : 9 h-12 h / 13 h 30-18 h

Locations de salles municipales

Toutes les salles communales en location sont gérées par l'Association **Mosaïque** (Association pour la Gestion et l'Animation Culturelle, Sportive et de Loisirs de Verson), située à l'Espace Senghor (rue de Hambühren).